

• • • • • é d i t o

C'est après avoir suivi, dans le cadre de la Mission Prospective et du Village des Créateurs – Passage Thiaffait, le projet de quelques étudiants d'Arts appliqués pour une exposition-spectacle, et après avoir mesuré les multiples difficultés auxquelles ils se sont trouvés confrontés, qu'est venue l'idée de ce guide à l'intention des " créateurs d'événements ".

Lorsqu'on crée, invente, imagine, il est naturel et même souhaitable qu'on ait le désir de montrer d'une manière ou d'une autre ses productions intellectuelles, culturelles ou artistiques : rien n'est plus important à un moment que la dimension du spectacle ou de la fête. Mais c'est souvent alors que commence un véritable parcours du combattant ... Il faut trouver un lieu, bâtir un budget, chercher des financements, gérer une équipe, mettre en place une logistique, planifier la communication, filmer l'événement, et j'en passe.

1

Ce guide, qui témoigne implicitement d'une expérience éprouvante et passionnée, rassemble des conseils, des informations et des adresses utiles pour être plus rapide, plus efficace, plus performant. Il invite aussi à la découverte de lieux –la liste n'est pas exhaustive– souvent insolites, et propices à surprendre.

Le Grand Lyon bouillonne d'initiatives, de projets, d'envies de faire et d'inventer : puisse ce guide aider, encourager et multiplier ces enthousiasmes !



Nadine Gelas
*Vice-Présidente du Grand Lyon, chargée du développement
et du rayonnement des activités de création*

2 • • • • • ► s o m m a i r e

les lieux insolites de l'agglomération lyonnaise

- • cafés, hôtels, restos p10
- • espaces publics p22
- • friches p30
- • hôpitaux p36
- • lieux de culte et patrimoine p40
- • lieux culturels p46
- • lieux de formation p64
- • lieux de sports et de loisirs p78
- • lieux de travail p86
- • lieux de vente p98
- • salles à louer p104



l'index des lieux p112
classement par superficie

les conseils pour la création d'événements



de l'idée au projet p119

- • l'innovation p119
- • l'actualité p120
- • le contexte p120
- • la faisabilité p121
- • la visibilité p121
- • l'équipe p122
 - les membres p122
 - l'organisation p123
 - la gestion du temps p124
- • la présentation p125

4



la gestion et l'administration p126

- • le cadre légal p126
 - l'organisation occasionnelle de spectacle p126
 - la structure juridique p127
 - le bénévolat p130
 - le salariat p131
 - les contrats p132
 - la fiscalité p133

- • la gestion financière p135
 - la comptabilité p135
 - le point sur les frais p137
 - la recherche de financement p137



la communication p143

- • les partenaires p143
 - le dossier de communication p143
 - la lettre d'intention p144
- • les médias p144
 - le dossier de presse p146
 - le communiqué de presse p146
- • le public p147



la concrétisation p148

- • les autorisations p148
 - la préfecture p148
 - la mairie p149
 - les forces de l'ordre p149
 - les sociétés d'auteurs p149
 - la DDTEFP p150
 - la recette des impôts p150
 - les assurances p150
 - les billetteries p150
 - le débit de boisson p151
 - la puissance sonore p151
 - les feux d'artifices p151

- la sécurité p152
 - les risques à prévoir p152
 - les règles à connaître p153
 - la commission de sécurité p154
 - le dossier de sécurité p158
- la technique p159
 - le matériel p159
 - la logistique p160
 - les transports p160
 - la restauration et l'hébergement p160
 - le service d'ordre p161
 - le personnel de santé p161
 - les coulisses p161
 - l'accueil des artistes p162
 - l'accueil du public p162
 - l'enregistrement p163



la direction artistique p163

- le choix d'une date p163
- le choix d'une programmation p164
- le choix d'un lieu p164
- le décor p165



et après p166

- le bouclage p166
- le bilan à chaud p166
- le bilan financier p166
- le bilan de communication p166
- le bilan avec les partenaires p167



synthèse : les points clefs p169



glossaire p171

les mots techniques que vous trouverez dans le guide, et ceux que vous entendrez dans le milieu du spectacle.

7



contacts utiles p175

les coordonnées des structures, les sites internet et la bibliographie.



remerciements à ... p183



vous aussi, vous connaissez des lieux insolites ... p187



les lieux insolites
de l'agglomération lyonnaise

• • • • • ▶ cafés, hôtels, restaurants



l'Arrosoir

- 25 rue de l'Arbre Sec
- 69 001 Lyon
- tél. 04 78 39 57 57
- fax 04 78 39 44 48
- etiennegenin@wanadoo.fr
- parking Tolozan
- métro Hôtel de Ville
- accès handicapés

contact : Etienne Genin - envoyer un dossier de présentation et un book

configuration

Le restaurant se compose de deux salles de 45m² et 35 m². Les murs, décorés de sculptures en fers forgés et équipés de cimaises, peuvent accueillir une vingtaine de toiles de 40X60 cm maximum.

Des spots éclairent les toiles dans la première salle, ils sont en cours d'installation dans la seconde. Les caves du resto peuvent servir de lieu de stockage.

côté pratique

qui : une aide sur place pour l'accrochage.

quand : en fonction du planning. Une exposition dure en moyenne un mois et demi et le restaurant est ouvert 7j/7 (4000 couverts/mois).

combien : rien !



idéal pour ...

... une exposition-vente de tableaux (style contemporain).



le Bad's café

- 44 rue Victor Lagrange
- 69007 Lyon
- tél. 04 72 71 50 50
- fax 04 72 71 11 91
- lebads@aol.com
- www.bads.fr
- métro et tram T2 arrêt Jean Macé

contact : Patrice Olivier - par mail ou téléphone

configuration

Installé dans une ancienne usine, le bad's accueille les sportifs ...

- 5 cours de squash vitrés et 6 cours de badminton,
- 1 salle danse de 30 m²,
- 1 salle de 600 m², séparable en 2,

... et les autres :

- 1 sauna,
- 2 salles de conférence équipées pour la projection,
- le café-restaurant de 150 m², tout en bois, aux séparations modulables et équipé de cimaises.

Il est prolongé par une terrasse ombragée.

côté pratique

qui : l'équipe à l'habitude des événements et sera toujours disponible.

quand : selon le planning.

combien : à négocier.



idéal pour ...

... tout ! Expositions, défilés de mode, concerts ... Il y a déjà régulièrement des soirées à thèmes où s'accordent ambiance musicale et restaurations.





la Belle Équipe

- 32 rue des Tables Claudiennes
- 69001 Lyon
- tél. 04 78 28 29 49
- www.la-belle-equipe.fr
- la-belle-equipe@la-belle-equipe.fr
- parking des Terreaux
- métro Croix Paquet, bus 6 arrêt Tables Claudiennes

contact : Doumé Vert - par téléphone

configuration

- une salle de restaurant (+ un bar) de 150 m². Une dizaine de projecteurs sont prévus pour des expos sur les murs.
- une salle de 90 m² avec une scène fixe de 15 m² et des canapés pour s'affaler ...

La capacité totale est de 300 personnes.

L'intensité sonore est séparée dans les deux salles.

Équipement son est mis à disposition des musiciens, DJ et techniciens : cabine DJ, table de mixage, double platine CD, deux platines vinyle.



13

côté pratique

qui : l'aide de Doumé pour l'installation.

quand : du mardi au samedi, de 17h à 1h du matin.

combien : rien !



idéal pour ...

... une soirée dans un esprit bon enfant. C'est un lieu convivial où il fait bon boire, manger et écouter de la drum & bass.

L'endroit se prête aussi à de multiples manifestations : performances (peintures en directe, lectures), théâtre, expos ...

Doumé est attentif à la vie du quartier et organise des café-débats. Toute nouvelle initiative est la bienvenue !



le Comptoir de la Bourse

- 33 rue de la Bourse
- 69002 Lyon
- tél. 04 72 41 71 52
- parking et métro Cordeliers
- accès handicapés



contact : Fabien Chalard - lui rendre visite et lui laisser un dossier

configuration

Ce bar lounge très cosy avec une décoration en rouge et or peut accueillir 25 personnes assises ou 50 debout. Le comptoir en laiton d'époque est inspiré de Mondrian.

Au menu : petits-déjeuners continentaux, déjeuner méditerranéen et tour du monde gustatif en début de soirée grâce à la variété des boissons (une centaine de cocktails à la carte).

côté pratique

qui : Fabien Chalard et son équipe apporteront l'aide nécessaire.

quand : matin et après-midi

combien : à négocier



idéal pour ...

... des petits-déjeuners de presse, brunchs, rencontres, débats culturels et exposition d'art. Un lieu chaleureux, réputé pour ses cocktails.



la Cour des Loges

- 2, 4, 6, 8, rue du Bœuf
- 69005 Lyon
- tél. 04 72 77 44 44
- fax 04 72 40 93 61
- contact@courdesloges.com
- www.courdesloges.com
- parking Palais de Justice (garage pour les clients de l'hôtel)
- métro Vieux Lyon ou bus arrêt St Paul
- accès handicapés

contact : Delphine Cossé

configuration

Au cœur du Vieux Lyon, cet hôtel prestigieux dans un cadre historique propose 6 salles différentes de 25 à 130 m², et une grande cour couverte de 200 m² (de 15 à 300 personnes). Deux restaurants (gastronomique et café-épicerie) sous la houlette de Nicolas le Bec élu "meilleur Chef de l'année" par le guide Gault et Millau 2002.

Le matériel son et lumière est fourni par les prestataires recommandés par l'hôtel.

côté pratique

qui : le personnel de l'hôtel et des techniciens sur demande.

quand : selon le projet et la disponibilité des salles (réserver à l'avance).

combien : le prix des salles est de 230 à 610 € la journée. Selon la prestation demandée et le projet, il est possible de négocier un partenariat.



idéal pour ...

... donner une image de qualité et de prestige à un défilé, une expo ou tout événement haut de gamme (conférences de presse, débats ...). La déco contemporaine est très bien intégrée dans l'architecture historique.





l'Épicerie Culturelle

- 3 rue des Pierres Plantées
- 69001 Lyon
- tél. 04 72 98 35 86
- métro Croix Rousse
- accès handicapés

contact : Malek Sherifi - par téléphone

configuration

120 m² de dépaysement, décorés par Ali Selkim, pour 80 à 100 personnes debout, 75 couverts maxi :

- une salle en vitrine, avec un coin cuisine-traiteur
- une salle voûtée, entièrement peinte en blanc qui se prête bien à des projections .

Côté matériel : une petite table de mixage (double platine, système Luka) et ses amplis (mais limitez la puissance ... ou invitez les voisins !), quelques petits projecteurs et leurs gélâtines de couleur.

côté pratique

qui : il y a toujours quelqu'un, pour la vente et le service.

quand : de septembre à Juillet, de 10h à minuit du lundi au dimanche ; tous les jours en été.

combien : l'impression du flyer ainsi que la pub dans le Petit Bulletin sont pris en charge. Vous pouvez installer en plus une billetterie.



idéal pour ...

Restaurant, épicerie et lieu culturel ... un lieu atypique qui a déjà accueilli une grande diversité de manifestations : concert avec le musicien en vitrine, débats, dégustations de produits méditerranéens ...

Toutes les suggestions sont les bienvenues !





Modern Art Café

- 65 bd de la Croix-Rousse
- 69004 Lyon
- tél. 04 72 87 06 82
- www.modernartcafe.net
- david@modernartcafe.net
- métro Croix Rousse
- accès handicapés seulement en terrasse

contact : David Cantera - par téléphone ou par mail

configuration

- une terrasse pour 100 personnes donnant sur le boulevard de la Croix Rousse.
 - 7 marches (gradins pour 40 personnes), descendant de la terrasse au bar.
 - une salle de 65 m² au mobilier contemporain, éclairée par un mur vitré ouvert les beaux jours.
- Il est possible d'utiliser l'appartement au-dessus du café comme une loge.



17

côté pratique

qui : l'autonomie de l'organisateur est recommandée.

quand : de 11h à 2h du matin.

combien : rien ! La communication est totalement prise en charge par le MAC.



idéal pour ...

... une expo d'art contemporain. La programmation est définie par le MAC. Vous pouvez profiter de la configuration de l'espace pour associer une performance ou une autre animation à l'expo (défilé, slam ... devant les marches).



l'Ovale 203

- 9 rue du Garet
- 69001 Lyon.
- tél. 04 78 28 65 67
- john.sammut.ovale203@wanadoo.fr
- site web en cours de réalisation
- parking Tolozan
- métro Hôtel de Ville.
- accès handicapés

contact : John Sammut - envoyer par mail une présentation du projet avec des visuels

configuration

Une salle de 75 m² : plafond à la française au rez-de-chaussée, murs en pierres dorées ... un lieu au style bien Lyonnais !
Un petit bar, un bon équipement son (4 enceintes, 1 ampli, une table de mixage, 5 pars*), magnétoscope et lecteur DVD, projecteur vidéo et son écran, cimaises le long des murs ...

côté pratique

qui : John si vous avez vraiment besoin d'aide, mais le principe est de fonctionner en autonomie

quand : selon le planning. On peut réserver seulement 2 mois à l'avance pour des événements très ponctuels (beaucoup de demandes).

combien : location pour les événements privés (400 € HT de 8h à 20h sans prestation : boissons, buffet ...), participation aux frais pour les associations et les artistes qui ouvrent l'événement au grand public.

en + : les cafés 203 et 100 Tabac (gestion commune avec l'Oval 203) exposent régulièrement des tableaux.



idéal pour ...

... tout ! expos, spectacles vivants, conférences, performances ...





le Safran

- Port Lyon E. Herriot
- 1 rue de Dôle
- 69007 Lyon
- tél. 04 37 28 65 55
- fax 04 37 28 65 57
- parking devant le restaurant
- métro Gerland
- accès et toilettes handicapés

contact : Catherine Lebey - par téléphone

configuration

- deux salles climatisées pour 50 et 200 personnes assises (450 m² au total cuisines comprises).
- Dans la grande salle, un pan du mur est occupé par le comptoir du self-service (à masquer ou à utiliser).
- une terrasse donnant sur le quai et bordée de pelouse.

côté pratique

qui : une équipe de 5 personnes est à votre disposition mais l'organisateur doit prendre en charge la sécurité : les invités ne doivent pas se disperser dans le port (entrée sur invitation uniquement).

quand : tout les jours sur réservation.

combien : location à 27,5 € TTC de l'heure pendant les horaires d'ouverture (de 8h à 16h, du lundi au vendredi), 66 € TTC après 16 h et le weekend. Minimum de 100 € TTC.

en + : licence 3 pour les personnes qui mangent sur place et possibilité de traiteur.



idéal pour ...

C'est un lieu étonnant : un restaurant d'entreprise très coloré au milieu de la grisaille du port avec une terrasse au bord de l'eau. La puissance sonore est illimitée ...





pour compléter la liste ...

- les guides gratuits, par exemple "le Petit Paumé" (distribué gratuitement tous les ans à la rentrée),
- les guides payants, par exemple le Progrescope et "les Guides de Lyon" (entre autres "Lyon Branché", édités par le journal Lyon Capital et vendus dans tous les kiosques),
- les guides gastronomiques, par exemple "le Guide de l'Ouest Lyonnais" (voir le site www.lyonguide.com),
- les listes de cafés, hôtels, restaurants données sur certains sites internet (www.millenaire3.com pour les cafés-débats, www.lyonpeople.com pour les lieux branchés et chics, www.lyoncampus.org pour les jeunes ...)
- les publications gratuites destinées aux étudiants (par exemple l'Indic), à trouver sur les campus et au CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse), www.j-net.org
9 quai des Célestins
69002 Lyon
tél. 04 72 77 00 66
- les publications de l'Office du Tourisme "Lyon Meeting and Event Planner" et "Lyon Espaces 2001", à demander sur place ou par téléphone et à télécharger depuis www.lyon-france.com ...



Centrale Hydroélectrique de Cusset - EDF

- 82 rue Pierrefite
- 69100 Villeurbanne
- parking de l'Astroballe (éviter les soirs de grand match !)
- métro Bonneveay
- accès handicapés



contact : M. Peillex au 04 72 71 59 03 (directeur de l'usine)
M. Limousin au 04 72 39 55 24 (chargé de la communication et des relations extérieures).

configuration

Une terrasse devant l'usine, au bord de l'eau et sous les platanes, pouvant accueillir 150 personnes.

côté pratique

qui : un professionnel connaissant l'usine sera présent pour des raisons de sécurité.

quand : tout le temps !

combien : à négocier selon le projet.

en + : les activités culturelles doivent être très sécurisées par l'organisateur. Les turbines ne laisseront aucune chance à la victime d'une baignade forcée.



idéal pour ...

Cet espace sous concession EDF est libre d'accès au public. À ce jour l'usine est peu éclairée de nuit mais elle sera bientôt mise en lumière. Il peut être intéressant d'exploiter la façade de l'usine comme support, visible depuis le pont de Cusset. Les deux anciennes garçonnières ne sont pas utilisables : un projet de réhabilitation est en cours de réflexion ...



Direction des Espaces Verts

- Hôtel de Ville
- 1 place de la comédie
- 69001 Lyon
- tél. 04 72 10 58 82
- fax 04 72 10 52 79
- rené.chevallier@mairie-lyon.fr

contact : M. Chevalier - par mail

configuration

Parc, jardin, square ... Lyon est parsemée de touches de verdure. De quelques mètres carrés à plusieurs hectares, il y a une grande diversité de superficies et de configurations : étendues de pelouse ou végétation arborées, en pente ou non, avec des bancs, des jeux pour les enfants

Quelques exemples : le Parc de la tête d'Or, le Parc de Gerland (à visiter de nuit pour sa mise en lumière), Jardin de l'Île Barbe, le Jardin des Plantes ...

Les 55 communes de l'agglomération ont toutes des Espaces Verts municipaux. Renseignement auprès des mairies concernées (toutes les coordonnées sur www.grandlyon.org).

côté pratique

qui : probablement les forces de l'ordre pour la sécurité du public et la préservation du site.

quand : quand il fait beau !

combien : à discuter avec les Espaces Verts. Vous disposerez le plus souvent gracieusement du lieu et des barrières.

en + : depuis septembre 1997, la Ville de Lyon a lancé un programme de "jardins de proximité". Ces espaces s'inspirent des pocket-garden new-yorkais, apparus il y a une dizaine d'années. Ce sont de petits espaces publics très végétalisés, enserrés au milieu des immeubles et dont l'aménagement tire parti du cadre bâti environnant.



Idéal pour ...

... des événements publics destinés à toutes les tranches d'âge. Pour les expositions, prendre garde à la dégradation des œuvres.



Lyon Parc Auto

- 2 place des Cordeliers
- 69002 Lyon
- tél. 04 72 41 65 25
- fax 04 78 37 52 17
- métro à proximité de tous les parkings
- www.lpa.fr

contact : M. Gindre - envoyer un dossier de présentation expliquant le projet et quelques photos

configuration

L'art et l'architecture sont souvent liés dans les parkings souterrains de l'agglomération lyonnaise, récents et tous différents. Lieux de passage fréquentés, les couloirs, entrées et paliers sont de superficies et de formes variées.

Il existe en plus 2 salles privées intégrées aux ouvrages, mais isolées des espaces de circulation et de stationnement des voitures :

- dans le parking République, une pièce ronde de 10 m de diamètre peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Une partie des murs est vitrée. Cette salle dispose d'un accès direct indépendant de l'entrée du parking et d'un accès handicapé. Elle est équipée d'une trentaine de chaises.
- dans le parking des Terreaux, une salle de 30 m² aux murs blancs peut accueillir une quinzaine de personnes. Une pièce attenant de 20 m² peut faire office de lieu de stockage.



côté pratique

qui : l'organisateur doit assurer une surveillance des salles.

quand : 24h/24 et 7j/7.

combien : à négocier selon le projet.

en + : pour des raisons de sécurité, il est impossible de faire des manifestations avec un public statique. Et il faut veiller à ne pas gêner la circulation des véhicules ni bloquer les espaces de stationnement (entrée sous surveillance vidéo).



idéal pour ...

Les espaces piétons sont adaptés pour les événements nécessitant une déambulation du public (expositions, parcours lumineux ou sonores ...). La localisation sur la presqu'île et la qualité de l'architecture sont des atouts majeurs de Lyon Parc Auto.

Les salles privées sont parfaites pour des rencontres (conférences, débat ...).



Occupation Temporaire de l'Espace Public

- Hôtel de Ville
- 1 place de la comédie
- 69001 Lyon
- tél. 04 72 10 38 67
- fax 04 72 10 38 64

contact : Mme Robert - envoyer un dossier de présentation et une lettre explicative

configuration

Rues, traboules, berges, ponts ...

côté pratique

qui : probablement les forces de l'ordre pour la sécurité du public et la préservation du site, des techniciens pour l'électricité, l'accrochage de banderoles ...

quand : quand il fait beau ! Et à condition de ne pas gêner la population (pas trop tard le soir, ni aux heures de pointe).

combien : à discuter avec le service de l'Espace Public. Vous disposerez le plus souvent gracieusement du lieu et des barrières.



idéal pour ...

... des événements publics ciblant toutes les tranches d'âge. La diversité du patrimoine Lyonnais vous donne l'embaras du choix : concert sous un pont, défilé sur les berges, expo dans une traboule ...



Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

- Gare de Péage de Genay
- BP 25
- 69727 Genay cedex
- tél. 04 37 26 40 00
- fax 04 37 26 40 09
- n.chavagneux@saprr.fr
- www.saprr.fr
- parking : aires de repos et de services

contact : Nathalie Chavagneux - envoyer un dossier complété de photos par courrier ou par mail

configuration

Les aires d'autoroutes : parking, pelouse, bancs, avec ou sans cafétérias, magasins et espaces de jeux ...

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : les jours de grande affluence.

combien : à discuter selon le projet.



idéal pour ...

... des animations de courte durée pour un public large.



pour compléter la liste ...

Ouvrez l'oeil et le bon, en toute occasion : promenades, visites guidées, journées shopping ...

Quelques organismes, bien qu'ils ne soient pas organisés dans ce but, peuvent donner des idées :

- l'Agence d'Urbanisme du Grand Lyon

18 rue du Lac
69003 Lyon
tél. 04 78 63 43 70

- le CAUE du Rhône

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
6 bis quai St Vincent
69001 Lyon
tél. 04 72 07 44 55

- la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes

21 place Terreaux
69001 Lyon
tél. 04 78 30 61 04
www.architecturerhonealpes.com

- le guide "zoom sur le site historique de Lyon", un document de travail à consulter à la Mission Site Historique (Ville de Lyon) et qui répertorie les lieux et les acteurs remarquables sur le site classé par l'Unesco.

Une étude du même type est en cours sur la rive gauche.



le 13, Espace d'Intervention

- 13 rue René Leynaud
- 69001 Lyon
- parking des Terreaux et Hôtel de Ville
- métro Croix Paquet

contact : Julie Luga au 06 03 94 23 14

configuration

200 m² d'espace libre composé de 2 salles peintes en blanc.

côté pratique

qui : l'autonomie est recommandée, mais l'organisateur peut compter sur l'aide des plasticiens bénévoles.

quand : pas d'horaires, selon la disponibilité des lieux...

combien : rien !



idéal pour ...

... une grande diversité de manifestations.

Squat bien connu des artistes des pentes, cette friche est un lieu collectif où tournent plusieurs associations et artistes indépendants (expos de peintures, lectures de contes, projections de film ...).



ancienne usine de la soie - SCI Lyon Est

- 5 rue du Rail BP 43
- 69513 Vaulx-en-Velin cedex
- tél. 04 72 37 01 55
- fax 04 78 26 71 83
- parking autour du bâtiment
- métro Bonnevey
- en 2005 Lesly (nouvelle ligne de tramway menant à l'aéroport)

contact : Mme Deschamp - par téléphone

configuration

Une usine sur 2 étages de 3000 m² chacun et autant de toit-terrasse. Le bâtiment, dont la façade est classée, a été imaginé par Tony Garnier. De grandes verrières sur les murs éclairent l'espace ponctué par les alignements de colonnes.

Si quelques vitres ont volées en éclats, il y a des sanitaires, une alimentation en électricité et en eau.

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : tout le temps.

combien : à discuter selon le projet.

en + : des associations portugaises à proximité peuvent fournir les boissons.



idéal pour ...

... un organisateur ayant un minimum de moyens financiers.

Ce lieu impressionnant nécessiterait des rénovations pour être aux normes. C'est un vrai bijou, encore sous la poussière et qui attend son heure.





la Sucrière

- 49 quai Rambaud
- 69002 Lyon
- tél. 04 72 60 58 93
- fax 04 78 60 50 53
- vaste parking
- accès handicapés

contact : Pierre Puichaud
CD Cités Centre Est
SCIC Développement
La Villardière
88 rue Paul Bert
69446 Lyon Cedex 03

configuration

Anciens silos à sucre et entrepôt de stockage de 20 m de haut, l'architecture industrielle en béton de la Sucrière date des années 1930.

Cet espace de 6300 m² sur 3 plateaux est situé dans le Port Rambaud, en bord de Saône.

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : location à partir du 1er janvier 2004.

La sucrière sera en travaux (chauffage, éclairage, ascenseur) durant le 1er semestre 2003 et accueillera la Biennale d'Art Contemporain en 2003 et 2005 et 2007.

combien : sur devis, selon la durée et la surface.

idéal pour ...

... des manifestations artistiques et culturelles, soirées publiques et privées, spectacles ...





pour compléter la liste ...

- l'étude sur les friches industrielles de l'association Robins des Villes
Maison Rhôdanienne de l'Environnement
32 rue Ste Hélène
69002 Lyon
tél. 04 72 77 19 94
www.robins-des-villes.org
- l'association woo rescue, qui assure la direction, la production, la coordination de projets artistiques (spectacle vivant et art contemporain). Elle a une expérience d'organisateur d'événement dans les friches industrielles.
woo@no-log.org

Les promenades dans les vieux quartiers industriels, par exemple le 8^{ème} arrondissement, sont de bonnes sources de renseignement.

• • • • • ▶ h ô p i t a u x



Centre Léon-Bérard

- Centre Régional de Lutte Contre le Cancer
- 28 rue Laennec
- 69008 Lyon
- tél. : 04 78 78 28 28
- fax : 04 78 78 28 55
- parking visiteurs
- métro Grange Blanche
- accès handicapés



contact : Nathalie Blanc - par courrier

configuration

Ce grand bâtiment rénové dans les années 90 (pyramide de verre et fontaines devant l'entrée), s'ouvre sur un grand hall d'accueil, éclairé par une verrière et qui peut accueillir une petite centaine de personnes.

La salle de conférences de 60 places est équipée pour les visioconférences.

Il y a également un petit jardin à l'extérieur.

côté pratique

qui : personne ! L'organisateur doit être autonome car le personnel du Centre est déjà bien occupé.

quand : en fonction du planning déjà très chargé et surtout pas trop tard le soir pour ne pas gêner les personnes hospitalisées.

combien : 230 € HT par jour pour la salle de conférence et le hall. Gratuit pour le jardin, sauf prestations particulières (installation de chaises...).



idéal pour ...

... des événements intimistes et calmes : conférences, expositions, concerts de musique de chambre, ou de jazz.



Centre Hospitalier St Jean de Dieu



- 290 route de Vienne
- 69008 Lyon
- parking à l'intérieur de l'hôpital
- accès handicapés
- bus 12

contact : Dr Mohamed Attia à l'association du Demi Millénaire
tél. 04 37 90 12 23
fax 04 37 90 10 00

configuration :

Dans un centre de soin spécialiste des maladies mentales, derrière les murs recouverts d'une immense fresque, se trouvent :

- une chapelle désacralisée qui peut accueillir jusqu'à 500 personnes (400 assises) et qui bénéficie d'une bonne acoustique naturelle. Elle est équipée d'une scène modulable : 12 éléments de 2 m² réglables en hauteur.
- le grand cloître et le cloître à la Joconde, entourant la fontaine et les jardins intérieurs,
- un grand parc ouvert au public, avec une zone damée servant de scène, une volière, un enclos pour les biches.

côté pratique :

qui : un hôpital fonctionnant 24h/24, vous ne serez jamais seul. Mais l'autonomie est recommandée pour l'installation.

quand : pas trop tard le soir pour ne pas gêner les patients.

combien : location en fonction des projets.



idéal pour ...

... une grande diversité d'événements. On peut déjà assister à de nombreux concerts de musique et à des expositions dans la chapelle et les jardins. Il n'y a plus besoin d'être malade pour profiter de ce centre hospitalier ouvert sur la ville.



pour compléter la liste ...

- pour connaître les hôpitaux publics les mieux adaptés aux projets d'événements, s'adresser à la Direction de la Communication des Hospices Civils de Lyon
3 quai des Célestins
69002 Lyon
tél. 04 72 40 74 47
- la commission "Culture à l'hôpital" de l'ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation) travaille sur le lien culture/santé
tél. 04 72 84 67 00
fax 04 72 84 67 10

Dans le domaine de la santé, d'autres organismes sont aussi à la recherche d'animations :

- les maisons de retraites,
- les cliniques privées, auteurs de gestes architecturaux remarquables,
- les maisons de l'enfance ...



la Chapelle de la Trinité

- 31 rue de la Bourse
- 69002 Lyon
- la.chapelle@wanadoo.fr
- parking Cordelier
- métro Cordelier
- accès handicapés, sauf au balcon



contact Eric Desnous à la mairie du 5^e arrondissement
5 place du petit collège
69005 Lyon
tél. 04 78 38 09 09
fax 04 78 38 72 62

configuration

Cette chapelle achevée en 1621 est la seule désacralisée de cette envergure dans la région : 350 m² au sol (+ les balcons) pour 500 personnes. Elle dispose de matériel électrique (une console 24 circuits, deux blocs gradateurs, 10 projecteurs, six PC 1000) et d'une scène modulable (maximum 90 x 70 cm). Derrière le chœur, on trouve plusieurs loges assez spacieuses, qui donnent sur la scène par un couloir. L'acoustique naturelle est excellente.

côté pratique

qui : les techniciens s'occupent des lumières et de la scène. Il vous sera demandé d'assurer une présence pour la sécurité.

quand : il n'y a pas d'horaires déterminés.

combien : le coût varie selon le but de l'événement et les besoins en personnel (techniciens ...).



idéal pour ...

... un spectacle dans le chœur, un défilé dans la nef, une expo sur les balcons ... C'est un lieu exceptionnel ! La présence de siècles d'histoire se révèle dans les tags d'époque, prénoms et messages gravés dans la balustrade du balcon.



Lavoirs et bains-douches Flesselles



- 4 impasse Flesselles
- 69001 Lyon
- bus 13

contact : Mme Sonjon - envoyer un dossier de présentation
Service des Sports
Ville de Lyon
8 quai Jean Moulin
69001 Lyon
tél. 04 72 10 48 50
fax 04 72 10 39 83

configuration

Le lavoir, au centre d'un espace de 85 m², est encore en fonctionnement. Une pièce attenante de 8 m² peut servir de coulisses.

Les douches individuelles s'étalent sur 20 m de longueur dans une salle de 50 m².

côté pratique

qui : il n'y a personne sur place, l'organisateur doit être autonome.

quand : en fonction du projet. Il est possible de fermer exceptionnellement le lavoir et les douches au public.

combien : à négocier.



idéal pour ...

... des événements intimistes et tout public (exposition, lecture publique, défilé de mode, théâtre ...). Vieux carreaux blancs et béton brut sont les matériaux d'un décor atypique d'un lieu pas comme les autres.



Fondation Fourvière

- 8 place de Fourvière
- 69005 Lyon
- tél 04 78 25 13 01
- fax 04 72 38 28 35
- info@lyon-fourviere.com
- www.lyon-fourviere.com
- métro Fourvière
- accès handicapés dans le musée et dans la crypte

contact : Tanguy Angleys - par courrier ou mail

configuration

Fourvière, lieu de culte et sanctuaire, abrite des espaces variés ; 3 d'entre eux peuvent accueillir des événements :

- la crypte, église basse (710 places) située sous la basilique,
- la chapelle du Musée, dans le musée de Fourvière (80 places),
- le hall d'entrée du musée (50 m²) et le grand hall (100 m²), tout en longueur et dont les fenêtres donnent sur une cour intérieure. Ces deux pièces peuvent servir à un événement de type cocktail rattaché à une manifestation musicale sur le site.

côté pratique

qui : des bénévoles aident à l'installation lors des événements organisés par la fondation.

quand : la fondation arrête les horaires et les dates des événements qu'elle organise. En dehors de ces programmations, tout dépend de la disponibilité des lieux.

combien : contacter la fondation.



idéal pour ...

... des événements prestigieux aux références historiques, comme des expositions (photos, peintures ...) ou des concerts avec un répertoire classique et sacré.



Pour compléter la liste ...

- liste des châteaux sur www.lyonguide.com,
- liste des domaines dans "Lyon Espaces 2001" édité par l'Office du Tourisme (à demander sur place ou par téléphone et télécharger depuis www.lyon-france.com),
- liste des lieux de culte catholiques à l'Antenne Sociale du Diocèse de Lyon
2 bd des Tchécoslovaques
69007 Lyon
tél. 04 78 61 77 18
fax 04 78 61 77 59
- liste des lieux de culte protestants à la Fédération Protestante du Lyonnais :
38 rue St Louis
69003 Lyon
tél. 04 78 53 21 00
www.protestants.org/ftp
- liste des lieux de culte judaïques à l'Association Culturelle Israélite :
13 quai Tilsitt
69002 LYON
tél. 04 78 37 13 43
- liste des lieux de culte islamiques au Centre Culturel Islamique :
51 rue Octavie
69100 Villeurbanne
tél. 04 78 85 57 25
- le guide "zoom sur le site historique de Lyon", un document de travail à consulter à la Mission Site Historique (Ville de Lyon) et qui répertorie les lieux et les acteurs remarquables sur le site classé par l'Unesco.
Une étude du même type est en cours sur la rive gauche.



Bibliothèque Municipale de Lyon Part-Dieu

- 30 bd Vivier Merle
- 69003 Lyon
- tél. 04 78 62 18 13
- parking des Cuirassiers
- métro Part Dieu, tram 1 et 2, bus
- accès handicapés
- bm@bm-lyon.fr
- www.bm-lyon.fr

contact : Sylvie Beauchiere - envoyer un dossier

configuration

Il y a 2 espaces d'exposition :

- un espace de 385 m² au rez-de-chaussée. Son aménagement est modulable avec une scénographie différente à chaque exposition.

Le choix des sujets s'effectue au sein de la bibliothèque et parmi les propositions reçues. Le critère le plus important est la mise en valeur du patrimoine de la bibliothèque.

- la galerie de l'artothèque, de 100 m².

Elle est plus particulièrement réservée à l'art contemporain et permet de présenter les collections de la bibliothèque ou certains artistes présents dans ces collections.

côté pratique

qui : la logistique est entièrement assurée par l'équipe de la bibliothèque.

quand : les plannings sont établis 2 à 3 ans à l'avance.

combien : rien !

en + : des expositions sont aussi possibles dans les bibliothèques du 1^{er}, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissement.





idéal pour ...

... les personnes souhaitant faire connaître leur recherche au travers d'une exposition et les artistes souhaitant montrer leurs œuvres à un public varié.

C'est la preuve qu'une bibliothèque est un lieu vivant et interactif.



Cité des Artistes du Fort du Bruissin

- chemin du Château d'Eau
- 69340 Francheville
- tél. 04 72 32 92 98
- parking devant le fort
- bus 30 direction Findez, arrêt Fort du Bruissin
- accès handicapés sauf pour le Corps de Garde

48

contact : Jean-Louis Mandon - envoyer un dossier à la mairie
Service Culturel
1 rue du Robert
69 340 Francheville
tél. 04 78 59 02 66
fax 04 72 32 93 17

configuration

- 2 salles d'expo de 80 m²,
- la poudrière 90 m² + 1 petite entrée,
- le caveau jazz 80 m²,
- le corps de garde 350 m² : un espace intéressant sur 3 niveaux avec deux salles en vis à vis.

Le lieu est bien équipé en matériel (2 scènes mobiles de 36 et 18 m², 150 chaises ...) et la mairie peut compléter en cas de besoin.

côté pratique

qui : présence de 2 régisseurs, aidés de l'équipe de la mairie.

quand : de septembre à juillet, ouverture au public les vendredi, samedi, dimanche.



combien : rien !



idéal pour ...

Cet ancien fort militaire est soumis à la politique culturelle de la ville et accueille essentiellement des expositions artistiques et des concerts.



l'Elysée

- 14 rue Basse Combalot
- 69007 Lyon
- tél. 04 78 58 88 25
- fax 04 78 69 87 10
- elysee-lyon@wanadoo.fr
- métro Guillotière
- accès handicapé

contact : Jacques Fayard - par mail ou courrier

configuration

Cette ancienne salle de cinéma, probablement la plus ancienne de la ville, a conservé son décor : façade, balcons, appliques et sièges des années cinquante.

Cette salle sans scène de 150 m² peut s'adapter à toutes les petites formes artistiques. Un espace de liberté et de contact direct entre le public et les comédiens ou les intervenants.

Equipement son et lumière de base.

A l'arrière de la salle, un ancien entrepôt aux volumes surprenants tient lieu de foyer et permet d'accueillir des expositions.

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : selon le planning.

combien : à négocier.





idéal pour ...

... des petits spectacles et concerts, des expositions, des cocktails ... Un lieu typé et original.



Fort de Vaise

- 25-27 bd A. de St Exupéry
- 69009 Lyon
- tél. 04 78 83 26 99 et 04 78 42 34 89
- fax 04 78 83 33 41
- métro Valmy puis bus 45 arrêt des Carriers
- accès handicapés

contact : M. Renault

configuration

Un bâtiment des années 80, abritant des appartements, est construit au dessus du fort militaire achevé au XIX^{ème} siècle. Abrité des regards, on peut y trouver:

- une admirable enfilade de 5 casemates voûtées (salles de 40 m² chacune), reliées entre elles par des ouvertures dans les murs en pierres dorées,
- 3 salles de 140, 100 et 60 m²

Au total, 525 m² à l'intérieur (300 personnes assises). Vous trouverez aussi une cour-terrasse de 550 m² qui dessert les dépendances, et la tour "point de vue" qui domine le Val de Saône.

A votre disposition : 200 sièges, une trentaine de tables, le matériel son et projection indispensable aux conférences, l'éclairage pour les expositions, mais aussi le "cabinet de curiosités", la collection du Fort (tableaux, gravures, outils anciens, monnaies ...). La Fondation Renaud gère ce lieu d'accueil qui abrite entre autres des œuvres d'artistes lyonnais contemporains (Tony Garnier, Jacques Laplace ...).



côté pratique

qui : M. Renaud se fera un plaisir de vous faire partager son amour des vieilles pierres et de vous conter l'histoire du Fort qu'il a patiemment rénové. Sa culture et sa gentillesse sont certainement les biens les plus précieux de la fondation !

quand : suivant le planning des salles.

combien : gratuit pour les artistes sélectionnés, payant pour les entreprises.

en + : reconnue d'utilité publique, la Fondation à vocation culturelle peut faire bénéficier les entreprises intéressées des avantages fiscaux du mécénat.



idéal pour ...

... les événements mêlant plusieurs ambiances et favorisant la déambulation.



Frédéric Jean



- Atelier et Galerie de Photographie
- 16 et 31 rue du bœuf
- 69005 Lyon
- tél /fax 04 78 42 84 83
- métro Vieux Lyon
- accès handicapés

contact : Frédéric Jean ou Monique Fobert-Adamo - envoyer un dossier

configuration

Tous les 2 de plain-pied, l'atelier et la galerie peuvent accueillir dans 20 m² une trentaine de personnes debout. Des petites pièces attenantes peuvent servir de coulisses. Plafond à la française, murs blancs (possibilité de projeter des diapos) ou en pierres, ces 2 espaces représentent bien l'architecture du plus vieux quartier de Lyon.

L'atelier donne sur une cour intérieure qui peut être utilisée avec l'accord de la copropriété.

côté pratique

qui : personne ! L'organisateur doit être autonome.

quand : pas trop tard le soir pour ne pas gêner le voisinage.

combien : à négocier selon le projet.



idéal pour ...

... des rencontres intellectuelles, conférences de presse, cocktail, voire un petit défilé de mode dans la cour. Un lieu discret et intimiste.



la Médiathèque de Vaise

- place Valmy
- 69009 Lyon
- tél. 04 72 85 66 20
- www.bm-lyon.fr
- métro Valmy
- accès handicapés

contact : Laurence Bourget, la directrice (pour les exposition, les rencontres et les conférences), Stéphanie Sourdis (pour les animations jeunesse), Laure Pabot (pour les spectacles vivants)

configuration

- un grand hall très lumineux,
- une petite salle d'exposition, au 1^{er} étage,
- un auditorium de 85 places qui surplombe une scène au ras du sol. Deux volées d'escaliers de part et d'autres des gradins mènent aux coulisses et à la régie son et lumières (projecteurs fixes).

côté pratique

qui : M. Robelin, le régisseur technique

quand : tous les jours jusqu'à minuit sauf le dimanche et le lundi. Éviter les périodes de vacances scolaires.

combien : pas de location. Les artistes se produisant sur scène sont généralement rémunérés (contrat avec la Ville de Lyon). Un système d'échange est envisageable (animation des lieux d'exposition contre l'accès à l'auditorium).



idéal pour ...

... un événement à but pédagogique.

L'objectif de la médiathèque est de faire découvrir la culture en général, et le spectacle vivant en particulier, au public qui n'y a pas toujours accès. Les manifestations sont gratuites, ouvertes à tous et souvent courtes (1h maximum).



l'Orangerie

- Orangerie du Parc de la Tête d'Or
- 69006 Lyon
- tél. 04 72 69 47 60
- fax 04 72 69 48 09
- parking
- bus 59
- accès handicapés

contact : Mr. Deville - envoyer un dossier de présentation

configuration

Cet espace est vide l'été et abrite les plantes fragiles en hivers. Une façade presque entièrement vitrée illumine 600 m², sur 66 m de long et presque 6 m de haut. Des cimaises sur tous les murs et de nombreuses arrivées d'électricité complètent l'équipement.

côté pratique

qui : l'organisateur doit assurer le gardiennage

quand : selon le calendrier des expos

combien : rien !

en + : se conformer à la réglementation du parc

idéal pour ...

... des expos d'œuvres amphibies ! Le taux d'humidité est important et cela fait partie du charme. Un lieu à découvrir.





Parc et Château de Lacroix Laval

- Domaine Lacroix Laval
- 69280 Marcy l'Étoile
- tél. 04 78 87 87 00
- fax 04 78 44 29 28
- www.lacroix-laval.com
- lacroixlaval@cg69.fr
- parking devant les 4 entrées
- bus 98
- accès handicapés

contact : Mme Giron au 04 78 87 87 00 pour la Grange à Musique et le parc, Mme Grael au 04 78 87 40 72 pour les salons

configuration

Un château du 16^{ème} siècle dans un parc de 114 ha :

- des espaces d'exposition sur 2 étages,
- 4 salons de 54 à 100 m², équipés pour les conférences,
- la Grange à Musique : préau alimenté en électricité et qui abrite une petite scène de 1 m de haut. Tables et chaises complètent l'équipement, ainsi qu'un rideau en fond de scène cachant les coulisses.

Pour les cocktails ou les petits creux vous trouverez sur le domaine une buvette et le restaurant L'orangerie de Sébastien.

côté pratique

qui : des techniciens sont à disposition, entre autres les spécialistes des espaces verts.

quand : tout le temps ! Prévenir au moins 2 mois à l'avance pour la Grange à Musique.

combien : les tarifs des salons sont arrêtés à la demi-journée et dépendent de la prestation demandée.

Le parc est souvent mis gracieusement à disposition, mais il ne peut accueillir que des manifestations publiques.

Pour la Grange à Musique, c'est à discuter selon le projet.

Le plus simple est d'être intégré dans la programmation (communication prise en charge ...).

en + : le survol du site (en avion ...) n'est pas autorisé.
Contacter la Préfecture pour les demandes d'autorisation.



idéal pour ...

... s'oxygéner ! Tout est possible à condition de respecter le cadre. Il est simple de se tenir au courant de l'actualité du domaine en consultant le site internet.



Musée de l'Automobile Henri Malartre

- Château de Rochetaillée sur Saône
- 645 rue du musée BP 7
- 69270 Rochetaillée sur Saône
- tél. 04 78 22 18 80
- fax 04 78 22 69 60
- www.mairie-lyon.fr
- parking devant le restaurant
- bus 40 et 70 arrêt Rochetaillée
- accès handicapés sauf dans le château

contact : M. Vaireaux

configuration

Le château en lui-même est bien occupé par l'impressionnante collection de voitures et de cycles, mais le musée dispose d'autres ressources :

- le hall Gordini, dans lequel sont exposées des voitures de courses et de célébrités. Sous le plafond drapé de tissu, les véhicules sont disposés dans un espace central et contre les murs. Entre les deux, l'allée est un déambulatoire à exploiter, pour 150 personnes.
- le hall des transports en commun contient un espace réservé aux expositions temporaires,



- une terrasse recouverte de pelouse surplombe la Saône et peut accueillir 200 personnes. Des arrivées d'électricité sont prévues.
- un parc de 3 ha avec un restaurant (100 couverts) et des aires de jeux.

côté pratique

qui : le sympathique maître des lieux est toujours sur place.

quand : le parc est ouvert de 9h à 18h et en été jusqu'à 19h. Il est possible d'organiser des événements privés en dehors de ces horaires.

combien : à négocier.

en + : ce musée est municipal et tout événement est déclaré à la Ville de Lyon par M. Vaireaux.



idéal pour ...

... un défilé ou un spectacle sur la terrasse, parfaite de jour comme de nuit.

A l'intérieur, la présence des véhicules doit être l'atout principal de l'événement : voitures mises en valeur par un éclairage original pour une lecture de l'histoire de la 2CV, sculptures faites de pièces de moteurs, vêtements inspirés de la tenue des conducteurs de F1 ...



Musée des Beaux Arts

- Palais St Pierre
- 20 place des Terreaux
- 69001 Lyon
- tél. 04 72 10 17 40
- fax 04 78 28 12 45
- parking des Terreaux
- métro Hôtel de Ville
- accès handicapés

contact : Mme Cipriani

configuration

Les espaces qui pourront accueillir des événements sont :

- la salle du réfectoire (200 personnes debout)
- l'auditorium (182 personnes assises)
- le salon de thé ouvrant sur une terrasse.

Et surtout, à l'extérieur, le jardin entouré du cloître.

côté pratique

qui : fonctionnement en autonomie de l'organisateur mais toujours en lien avec les services du musée.

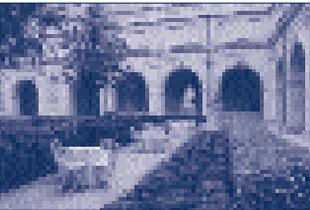
quand : selon l'objectif du projet et les disponibilités du lieu.

combien : le musée est ouvert aux partenaires et mécènes.



idéal pour ...

C'est un havre de paix en plein cœur de la ville ... Le jardin et son cloître peuvent être fermés pour un événement privé. Ce lieu est parfait pour la déambulation du public ou des artistes.





Musée des Moulages

- 3 rue Rachais
- 69003 Lyon
- Tél. 04 72 84 81 12
- Fax 04 72 84 85 70
- musee.des.moulages@univ-lyon2.fr ou culture@univ-lyon2.fr
- métro Garibaldi
- accès et toilettes Handicapés

contact : Mathias Bouvier - envoyer un dossier

configuration

Ancienne friche de 1200 m², restaurée dans un style épuré, le musée, qui dépend de l'Université Lyon II, bénéficie d'une lumière zénithale sous 4,60 m de hauteur. Coulisses et vestiaires sont envisageables.

En sous-sol se trouvent 2 petites salles aux murs blancs de 70 et 90 m². La plus petite est équipée pour des conférences (projecteur de diapos, tables et chaises).



59

côté pratique

qui : le personnel du musée apportera une aide pour le déplacement des plâtres. Possibilité de prestations techniques.

quand : selon le planning du musée.

combien : 244 €/jour (+ 38 € par heure supplémentaire après 20 h) pour les membres de l'Université Lyon II ; 610 €/jours (+ 76 € par heure supplémentaire après 20 h) pour les autres.



idéal pour ...

... tout événement intégrant les moulages comme éléments de décors (expos, théâtre, rencontres ...). Un lieu superbe.



Ramdam

- 16 chemin des Santons
- 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
- tél. 06 08 80 95 68
- Tel / Fax : 04 78 59 62 62
- assos.ramdam@free.fr
- www.diffusart.com
- accès handicapés
- parking sur place
- bus 29 (+ 10 min de marche à pied)

contact : Jean-Marc Lamena et Laure Massias - par courrier ou téléphone

configuration

Cette ancienne menuiserie, réhabilitée par un collectif d'artistes, est un lieu de création et de visibilité publique qui peut accueillir plus de 200 personnes (150 assises). Au milieu de la verdure, dans un quartier résidentiel, différents espaces se partagent les 700 m² abrités sous un haut plafond :

- le studio Roger Acadero, un espace intimiste de 80 m² qui s'ouvre sur l'extérieur grâce à une grande porte coulissante en bois.
- le studio Raymonde Zerdis, une salle de 230 m² avec un plancher flottant (11x20 m) et des gradins.
- des loges, des sanitaires, un foyer ...

L'équipement se compose d'une sono, une table de mixage et un lecteur CD ; l'éclairage est en cours d'installation.

côté pratique

qui : un régisseur accompagne les organisateurs et les artistes.

quand : accueil des projets selon les disponibilités du lieu, très demandé (prévenir à l'avance, les projets sont discutés collectivement).

combien : selon le projet (demeures ou accueil temporaire), il peut y avoir une participation aux frais ou une participation au



système d'économie partagée. Il est aussi possible de louer les salles (ex : pour une demie-journée, 23 € le studio Acadero, 46 € le studio Zerdis)

en + : l'association cotise à la Sacem pour les événements qu'elle organise.



idéal pour ...

... des événements atypiques. Théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques, photographie ... Un lieu accueillant pour tous les porteurs de projets.



les Subsistances

- 8 bis quai St Vincent
- 69001 Lyon
- tél. 04 78 39 10 02
- fax 04 78 30 46 35
- www.les-subsistances.com
- bus 3, 19, 44 arrêt Homme de la Roche

contact : Klaus Hersche - envoyer un dossier de présentation et d'intention (projet propre aux Subsistances)

configuration

Boulangerie, moulin, cloître ... les noms des bâtiments révèlent l'histoire de ce lieu de 22500 m² dont 8000 m² restaurés pour accueillir les artistes :

- 2 salles de spectacle : 120 places et 260 à 800 places (gradins amovibles),
- une cour protégée par une magnifique verrière pouvant accueillir 750 personnes,
- le restaurant Cosmo, donnant sur la Saône,
- 8 ateliers de 120 à 220 m²,
- différentes salles de travail et de réunion et 17 chambres et studios pour les artistes.

côté pratique

qui : une équipe sur place pour aider à l'installation et à la communication de l'événement.

quand : toute l'année.

combien : selon le projet.



idéal pour ...

... réfléchir, concevoir et mener à bien un projet artistique. Tout est envisageable grâce à la grande diversité des espaces. Un lieu riche de son passé et pilier de l'avenir culturel de l'agglomération.



pour compléter la liste ...

- liste des galeries d'art, à demander à l'Office du Tourisme,
- liste de lieux d'exposition dans l'annuaire de la MAPRA (Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes)
9 rue Paul Chenavard - 69001 Lyon
tél. 04 78 29 53 13
www.mapra-art.org
- le service culturel des mairies,
- la DRAC dont le site (www.culture.gouv.fr/Rhône-alpes) donne tous les lieux culturels de la région.
Direction Régionale des Affaires Culturelles
6 quai St Vincent
tél. 04 72 00 44 00
Centre de documentation : tél. 04 72 00 44 47
- Bulles de Gône, guide des activités culturelles et des loisirs des 0-12 ans, disponible gratuitement dans les lieux publics,
- le Progrescope et autres guides de Lyon vendus dans tous les kiosques ...



Couleurs de Mots

- 5 rue Boutin
- 69100 Villeurbanne
- tél./fax 04 78 84 64 01
- couleurs.des.mots@free.fr
- métro Charpenne et République
- accès handicapés

contact : Claudine Arnaud ou Claude Capern (directrice)

configuration

Une ancienne usine rénovée sert de lieux d'apprentissage de la lecture et du français. Elle abrite, sous 6 m de haut :

- une salle polyvalente de 75 m² (5x15 m),
- une petite salle de théâtre de 35 m² (5x7 m) qui a une excellente acoustique, avec une scène fixe (50 personnes debout et 40 assises),
- deux ateliers de 25 m²,
- une cour intérieure de 50 m² qui mène à l'entrée,
- une cuisine, une salle d'eau.



65

côté pratique

qui : il y a toujours quelqu'un sur place (la directrice, des intervenants, des artistes et des psychologues ...).

quand : selon le projet.

combien : environ 310 € HT pour les particuliers et les associations, 450 € HT pour les entreprises.

Participation aux frais de fonctionnement : 80 € HT pour le ménage, 150 € HT pour la caution.



idéal pour ...

C'est un lieu très coloré (murs en jaune, rose, mauve), lumineux et convivial, adapté pour travailler avec des enfants et propice à la déambulation : sculptures dans la cour, lecture de conte dans le théâtre, expo ou projection dans la salle principale ...



les Echappées Belles

- 65-73 rue du Bourbonnais
- 69009 Lyon
- tél. 04 78 64 84 98
- fax 04 78 64 87 60
- cie.hallet.eghayan@wanadoo.fr
- www.ciehalleteghayan.org
- parking
- métro Valmy et bus 3, 5, 19, 66 arrêt Clinique St Louis
- accès handicapés

contact : Thierry Rollet - par mail ou courrier

configuration

Cachée au fond d'une impasse, dans un espace d'entreprises, les Echappées Belles sont à la fois une compagnie de danse, un centre de formation et un lieu de diffusion qui accueille de nombreux événements.

Le théâtre-studio de 677 m² (190 personnes) est complètement modulable : les gradins peuvent être ajoutés et déplacés, la scène de 13x24,5 m peut être divisée dans les sens de la profondeur (pour créer 2 scènes indépendantes ou 1 petite scène + de grandes coulisses). L'équipement son (console de mixage, enceintes, amplificateurs ...) et projection (projecteur diapo, écran, lecteur DVD ...) est très complet.

côté pratique

qui : des techniciens (son, lumière, projection) sont à disposition.

quand : selon le planning des événements.

combien : à négocier dans le cadre d'un partenariat.



idéal pour ...

... tout ! Spectacle vivants (danse, théâtre, défilé de mode), expositions (photos, sculptures ...), conférences ... de préférence tout en même temps ! Ce "laboratoire pluridisciplinaire" foisonne d'idées et n'hésite pas à mêler les genres et les gens pour un maximum de créativité.



Ecole Normale Supérieure de Lettres

- 15 Parvis René Descartes BP 7000
- 69342 Lyon cedex 07
- tél. 04 37 37 60 72/00
- fax 04 37 37 60 60
- david.gauthier@ens-lsh.fr
- métro Debourg
- accès handicapés

contact : David Gauthier - par mail ou téléphone

configuration

35000 m² de bâtiments créés par Bruno et Henri Gaudin, sur un domaine de 7 ha :

- le théâtre Kantor, 145 places, véritable salle de spectacle disposant de tout l'équipement scénique nécessaire (projection 16 m/m et 35 m/m, vidéo ...),
- 2 salles gradinées de 80 places chacune, équipées pour des conférences,
- le forum, à l'entrée, très lumineux qui peut accueillir approximativement 200 personnes,
- le magnifique gymnase (équipé d'un revêtement pour protéger le sol en cas de manifestations autres que sportives),
- la Grande Rue, dans la bibliothèque Denis Diderot, pavée de dalles de béton rouge, avec plans inclinés et escaliers éclairés par un mur vitré donnant sur le parc (environ 200 personnes),
- la cafétéria, dont les murs s'ouvrent sur une terrasse avec vue sur l'immense parc,
- les cours intérieures, les passages et bien sûr le parc conçu par Gilles Clément.



côté pratique

qui : un régisseur technique, des techniciens pour la logistique et du personnel de sécurité sont à disposition.

quand : aux horaires d'ouverture de l'école et en fonction du calendrier du régisseur.

combien : à négocier selon le projet



idéal pour ...

... tout ! Exposition monumentale dans le hall, défilé dans la Grande Rue, danse dans le gymnase, théâtre dans la salle Kantor, rencontres thématiques ...

C'est tout nouveau tout beau. L'architecture est présente mais suffisamment épurée pour qu'un créateur se l'approprie. Si les projets pédagogiques ou ayant un lien avec la vie des élèves sont privilégiés, l'ENS Lettre est ouverte à toutes les propositions d'événements culturels.



Ecole Normale Supérieure de Lyon

- 46 allée d'Italie
- 69364 Lyon cedex 07
- tél. 04 72 72 88 16
- fax 04 72 72 87 34
- virginie.charreton@ens-lyon.fr
- www.ens-lyon.fr
- parking public de 100 places (possibilité de le fermer pour le réserver à l'événement), parking de la Halle Tony Garnier
- métro Gerland, bus 96 et 32
- accès handicapés

contact : Virginie de Charentenay - par mail ou téléphone

configuration

Les bâtiments, perpendiculaires à la Halle Tony Garnier, sont sur l'emplacement des abattoirs. Ils ont une architecture en escalier et des tuyaux "comme à Baubourg".

Une rue piétonne traverse l'école et relie la Halle au quartier de Gerland. La place ronde pavée et sa fontaine annoncent les deux ailes réservées à l'enseignement et à la recherche. Vous n'aurez accès qu'à la première, pour des raisons de confidentialité et de sécurité.



Elle se compose d'espaces très distincts :

- un hall très lumineux, avec mezzanines et escaliers,
- la salle des pas perdus : une pièce agrémentée d'une cheminée entourée de canapés le long des murs, qui donne sur un jardin intérieur,
- et de nombreux couloirs...

Il y a également l'amphithéâtre Charles Mérieux (515 places), avec ses 3 salles de réunion et son Atrium aux nombreuses colonnes (750 m²). Vous trouverez aussi des gradins creusés devant le gymnase (protéger le sol).

côté pratique

qui : un technicien s'occupe du matériel de l'amphi.

quand : l'amphithéâtre Charles Mérieux est loué toute l'année, pour les autres espaces il faut jongler avec l'emploi du temps universitaire.

combien : pour l'amphithéâtre Charles Mérieux, ses salles et son Atrium, 2000 € HT par jour la semaine et 2440 € HT par jour le week-end.

69



idéal pour ...

... tout ! L'amphithéâtre Charles Mérieux est plutôt réservé au domaine des sciences (santé, biotechnologie) mais l'école est ouverte à toutes les propositions qui ne vont pas à l'encontre de ses missions.



Institut Paul Bocuse, Hôtellerie et Arts Culinaires, Lyon France

- Château du Vivier BP 25
- 69131 Ecully cedex
- tél. 04 72 18 02 20
- fax 04 78 43 33 51
- www.institutpaulbocuse.com
- bus 3 et 55
- accès handicapés

contact : Laurence Benoît-Jay – envoyer un dossier de présentation et d'intention

configuration

La capitale mondiale de la gastronomie accueille cette prestigieuse école dans un château du 19^e siècle, entouré d'un très grand parc arboré géré par la Mairie d'Ecully. Le restaurant est ouvert au public : 4 salles accueillent globalement au maximum 30 personnes. Possibilité de mettre en place différentes expositions dans les couloirs du château.

côté pratique

qui : il y a de nombreuses personnes présentes sur le site, y compris des techniciens.

quand : du lundi au vendredi, midi et soir jusqu'à 19h sauf le mercredi soir.

combien : à discuter avec Mme Benoît-Jay.

en + : le château est sous surveillance toutes les nuits.



idéal pour ...

... réunions, cocktails, dîners, lancements de produits, conférences de presse, expositions ... La clientèle choisie du château sera votre premier public pour des expositions.





la Scène Gerland

- 4 rue Croix-Barre
- 69007 Lyon
- tél 04 78 42 86 86
- fax 04 78 42 86 66
- bus 63
- www.lascene.org
- infos@lascène.org

contact : Valérie Matilla - par mail

configuration

Il faut traverser la cafétéria pour accéder à la salle de spectacle de 100 places. Les gradins télescopiques font face à une scène de profondeur variable, surmontée par une mezzanine. Elle est équipée de régies son et lumière et donne sur un jardin de 150 m².

A l'étage supérieur de cette ancienne usine, un grand couloir dessert 2 grandes salles de travail de 170 et 100 m² (parquet à protéger ou à réserver aux danseurs) et une pièce de 35 m² équipée d'un PC connecté à internet.

Webcam, TV et magnétoscope sont également disponibles.

côté pratique

qui : un régisseur technique peut intervenir sur demande.

quand : plutôt les WE et pendant les vacances scolaires.
Les expositions ne doivent pas excéder quelques jours.

combien : à négocier selon le projet (de 45 à 80 €).
Les projecteurs et le matériel sont disponibles sous caution.

en + : ce lieux bénéficie d'une licence 3.



idéal pour ...

... des expos, pour tout spectacle vivant ainsi que des débats.
Centre de formation (danse, théâtre), tremplin pour les jeunes compagnies (lieux de répétitions), la Scène Gerland et la Scène

sur Saône (voir fiche suivante) sont gérées par une association ouverte, conviviale et animée par une équipe dynamique.



la Scène sur Saône

- 4 bis quai J.-J. Rousseau
- 69350 La Mulatière
- tél. 04 78 42 86 86
- métro J. Jaurès et bus 96 arrêt Pré-Gaudry
- accès handicapés dans la salle du haut
- www.lascene.org
- infos@lascene.org

contact : Valérie Matilla - par mail

configuration

Dans un bâtiment tout en longueur (une ancienne tannerie) se trouvent 2 espaces de 223 et 200 m².

En bas sont installés gradins et scène fixe (12x5 m). Cette salle est pourvue de grandes loges et de petites régies son et lumière. En haut, un bel espace libre bénéficie d'une très bonne lumière naturelle et d'une atmosphère chaleureuse (poutres apparentes, parquet à protéger ou à réserver aux danseurs). En face du mur percé de nombreuses fenêtres, des miroirs habillent toute la longueur de la pièce.

L'espace d'exposition et de détente attenante peut servir de coulisses.

côté pratique

qui : un régisseur technique peut intervenir sur demande.

quand : plutôt les WE et pendant les vacances scolaires.
Les expositions ne doivent pas excéder quelques jours.

combien : à négocier selon le projet (de 45 à 80 €).
Les projecteurs et le matériel sont disponibles sous caution.

en + : ce lieu dispose d'un bar amovible et d'une licence 3.





idéal pour ...

... des expos, pour tout spectacle vivant ainsi que des défilés de mode.

Centre de formation (danse, théâtre), tremplin pour les jeunes compagnies (lieux de répétitions), la Scène Gerland et la Scène sur Saône (voir fiche précédente) sont gérées par une association ouverte, conviviale et animée par une équipe dynamique.



Senzala



- 182 rue de Créqui
- 69006 Lyon
- tél. 04 72 61 17 06
- métro Guichard, tramway T1
- accès handicapés dans la grande salle

configuration

Fondée par une troupe de danseurs capoeiristes, Senzala est une association et un lieu de formation et de création dont les locaux peuvent accueillir une centaine de personnes dans plusieurs salles :

- une grande pièce de 160 m² avec un haut plafond habillé de poutres sur lesquelles on peut accrocher des éclairages. Une toile tendue fait office d'écran de projection.
- une salle de cours de 80 m², avec un mur-miroir,
- un bar à l'étage (licence 3). Penser à sécuriser l'escalier, un peu raide.

côté pratique

qui : vous aurez droit à un coup de main en cas de besoin.

quand : surtout le week-end. En semaine, il faut s'arranger avec les cours de danse qui ont lieu principalement le soir.

combien : à négocier selon le projet.



idéal pour ...

... une expo ou un défilé dans un esprit bon enfant, ludique et pédagogique. C'est un lieu sympathique et chaleureux à l'image de ceux qui le gèrent.

Avec de l'imagination, on peut s'approprier le l'endroit et créer des déambulations dans les pièces et les couloirs.



Supdemode

- 10 rue des Marronniers
- 69002 Lyon
- tél 04 78 42 28 75
- fax 04 78 42 40 26
- métro et bus arrêt Bellecour
- accès handicapés

contact : M. Payot - par téléphone ou courrier



configuration

Cette école de stylisme est située dans un immeuble dont la cour intérieure est recouverte d'une verrière.

Plafonds à la française, murs blancs ou en pierres dorées éclairés par des spots forment le décor des 2 salles de 60 et 80 m² qui peuvent être utilisées.

Il est possible de stocker dans une autre salle le mobilier scolaire (tables, chaises, mannequins) et d'installer un vestiaire.

côté pratique

qui : les étudiants, s'ils sont associés à l'événement, seront des aides efficaces à l'installation.

quand : pendant le week-end et les vacances scolaires, pour ne pas gêner les cours.

combien : à négocier selon le projet.



idéal pour ...

... les expositions et les conférences autour de la mode et du textile, de préférence en collaboration avec les étudiants.



les Trois Huit

- rue Poizat
- 69100 Villeurbanne
- tél. 04 72 33 81 87
- fax 04 78 53 07 31
- les-trois-huit@wanadoo.fr
- bus 1

contact : Vincent Schmidt

configuration

1000 m² au 1^{er} étage d'un ancien entrepôt. On y accède par un escalier assez étroit. L'endroit est vide de tout pilier et possède une grande hauteur sous plafond.

Il sert principalement de salle de répétition aux compagnies de théâtre mais également d'atelier pour stocker et fabriquer les décors. Dans cet espace se trouve une salle fermée de 100 m².

côté pratique

qui : l'association gère le lieu et son planning. L'autonomie de l'organisateur au niveau technique et logistique est appréciée.

quand : tout le temps.

combien : environ 1830 €/mois (location minimum : 1 semaine).



idéal pour ...

... des expositions privées : ce n'est pas un lieu de passage, vous ne serez pas dérangés.



pour compléter la liste ...

- l'ONISEP

Office National d'Information sur l'Enseignement et la Profession

16 place des Terreaux

69001 Lyon

tél. 04 78 28 66 49

- le CRIJ

Centre Régional Information Jeunesse

9 quai des Célestins

69002 Lyon

tél. 04 72 77 00 66

www.j-net.org

- le service culturel des campus,

- la FEL

Fédération des Etudiants Lyonnais

46 rue Raulin

69007 Lyon

tél. 04 78 61 72 31



Bowling AMF Part Dieu

- 30 bd Eugène Deruelle
- tél. 04 78 62 64 32
- fax 04 78 95 41 94
- bco.lyon@amf-bowling.fr
- www.amf-bowling.fr
- métro, tram et bus arrêt Part-Dieu
- accès handicapés

contact : Tom Grégoire - envoyer un dossier de présentation ou un book

configuration

20 pistes de bowling, une salle de billard, un bar ...

Les différentes fonctions laissent tout de même 1000 m² utiles et climatisés.

Les 120 places assises fixes donnent sur les pistes de bowling auxquelles s'ajoutent les chaises du bar. Une bonne sonorisation et des boules à facette complètent l'équipement.

Les 4 piliers porteurs bien éclairés et de grands panneaux au-dessus des quilles sont de bons emplacements d'exposition (le public ne voit qu'eux ... mais il n'y a pas accès).

côté pratique

qui : le personnel peut aider à l'installation.

quand : tout le temps, sur devis. Les jours de moindre affluence sont le dimanche soir et le lundi.

combien : une partie fixe est calculée sur le manque à gagner d'une journée type en référence (par exemple 4000 € pour 5 heures les dimanches soir et lundis). Le cas échéant s'ajoute une partie variable (boisson, restauration ...).



idéal pour ...

... pour un événement festif et un public assez large (familles, étudiants ...) : défilé de mode (parcours en U), expositions ...





Mur Mur



- 11 rue Lortet
- 69007 Lyon
- tél. 04 72 71 83 84
- fax 04 72 71 31 67
- www.mur.mur.online.fr
- métro et tramway Jean Macé, bus 47
- accès handicapés

contact : Alain Lapierre (fondateur) ou Sophie Charpentier (responsable communication) - par mail à alain.mur.mur@online.fr ou sophie.mur.mur@online.fr

configuration

Cette ancienne usine est la plus grande salle d'escalade d'Europe : 1400 m² au sol, 1950 m² de mur, 14m de haut. Elle peut accueillir 200 personnes.

Une terrasse est aménagée au-dessus du vestiaire. En face, un bar permet d'organiser une restauration. Quelques bancs et tables complètent l'équipement, sans compter le matériel d'escalade.

côté pratique

qui : une présence et une aide sont assurées.

quand : ouvert au public 7/7 jours - fermeture exceptionnelle pour des manifestations privées.

combien : en fonction du projet.



idéal pour ...

... un défilé de mode en 3D, une pièce de théâtre suspendue, un spectacle de danse à la verticale... C'est un lieu atypique et il y a toujours du monde, un plus pour les expos.



Skate Park

- 24 allée Pierre de Coubertin
- tél. 04 78 69 17 86
- fax 04 72 73 08 17 86
- skateparkdelyon@wanadoo.fr
- métro Gerland, bus 96
- accès handicapés (sauf sur la mezzanine)

contact : Régis Caillot (président de l'association) ou Cyrile Baldacchino - par téléphone

configuration

Au milieu du parc de Gerland, ce grand bâtiment tout en bois abrite 1500 m² de pistes. Les modules fixes (rampes, pipes ...) structurent l'espace qui est équipé d'une sono et de projecteurs.

De grandes portes coulissantes s'ouvrent sur la piste extérieure de 2520 m² (accès libre de 14h à 22h). Elle appartient à la Ville de Lyon (demander les autorisations nécessaires à son utilisation au Service des Sports).

À l'intérieur, vous trouverez une mezzanine pour 160 personnes donnant sur la piste, un bar de 35 m² dans le hall d'entrée et une salle de réunion de 30 m².

En tout, le bâtiment peut accueillir 1500 personnes debout.

côté pratique

qui : un membre de l'association, qui gère le Skate Park, et un technicien son et lumière peuvent apporter leur aide.

quand : le parc de Gerland est ouvert de 8 à 22h. En cas de débordement, prévoir l'accord de la Ville de Lyon (Espaces Verts et Police Municipale), pour ne pas rester enfermés dans le parc !

combien : le prix dépend du personnel mobilisé, de la durée, des pertes financières éventuelles causées par la fermeture du site au public (au moment de l'installation ...).

Il faut compter 300 € minimum la demi-journée.





idéal pour ...

... les expositions et les spectacles utilisant une grande proximité entre acteurs et public : une séparation de type scène / gradin est impossible. Les modules peuvent devenir des supports intéressants... Ce lieu étonne par le contraste du style du bâtiment (lumineux, en bois naturel) et le sport urbain qu'il favorise : street mais ouvert à tout type de manifestations culturelles loins des clichés ...



les Piscines Municipales

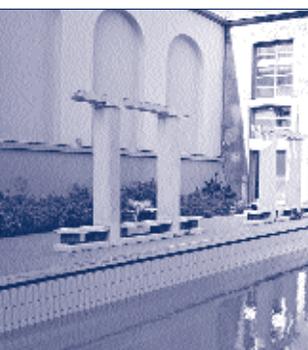
- 3 exemples :
- piscine Garibaldi
- 221 rue Garibaldi
- 69003 Lyon
- tél. 04 78 60 89 66
- piscine du Rhône
- quai Claude Bernard
- 69007 Lyon
- tél. 04 78 60 89 66 (M. Roche)
- piscine Monplaisir
- 19 avenue des Frères Lumière
- 69008 Lyon
- tél. 04 78 00 74 49

contact : Mme Sonjon - envoyer un dossier de présentation
Service des Sport
Ville de Lyon
8 quai Jean Moulin
69001 Lyon
tél. 04 72 10 48 50
fax 04 72 10 39 83

configuration

- piscine du Rhône :

Très grande capacité d'accueil (2400 personnes à l'intérieur), notamment dans un hall et une salle de 450 m², avec un bar



donnant sur une terrasse qui domine le Rhône. Vestiaires et douches sont également exploitables. Dehors, gradins et terrasses offrent de grandes surfaces autour des bassins.

- piscine Garibaldi :
2 espaces de 260 m² et 380 m² peuvent accueillir respectivement 150 et 250 personnes. En plus des gradins au bord de l'eau, les vestiaires à l'étage forment une coursive carrée tout autour de la piscine.

- piscine Montplaisir :
A l'intérieur, dans un espace exiguë, une passerelle enjambe sur toute la longueur la piscine qui peut accueillir 16 personnes. Le cadre du bassin d'été, en plein air, offre un cadre romantique avec ses colonnes et la plage des années 60.

côté pratique

qui : les services techniques participeront à l'installation selon les normes spécifiques des piscines.

quand : toute l'année, sauf pour la piscine du Rhône, ouverte d'octobre à mai.

combien : à négocier.



idéal pour ...

... défiler, exposer, faire des représentations ... Malgré le point commun de l'élément eau, la taille et l'atmosphère des piscines différent. Intimiste ou démesuré, il y a une piscine pour chaque projet (demander la liste des piscines municipales à la mairie de chaque commune ou au service des sports de la mairie de Lyon).



pour compléter la liste ...

- le service des sports des mairies (liste des gymnases et des piscines),
- "les guides de Lyon" ("Lyon bien-être"), édités par le journal Lyon Capital et vendus dans tous les kiosques,
- la rubrique sport des journaux,
- Bulles de Gône, guide des activités culturelles et des loisirs des 0-12 ans, disponible gratuitement dans les lieux publics,
- les fédérations sportives ...



Actys Fashion Concept

- 10 rue Pizay
- 69002 Lyon
- tél. 04 78 30 01 67
- fax 04 78 29 89 84
- Parking des Terreaux
- métro Hôtel de Ville

contact : par mail ou par téléphone
Alexandra Debalme (chargée de communication) au
debalme.alexandra@wanadoo.fr
Christian Breul von Maria (communication et protocole)

configuration

Cette agence d'événement de communication et d'organisation d'événements, spécialisée dans le domaine de la mode, s'est installée au 1^{er} étage dans un immeuble du centre ville.

On circule en boucle dans les différentes pièces qui se partagent les 115 m² :

- un showroom de 45 m² à l'atmosphère épurée, rehaussée de touches noire et rouge. Les murs blancs sont agrémentés de cimaises, l'éclairage est naturel et complété par une rampe de spots.
- 3 bureaux aux couleurs personnalisées (noir et rouge, parme et anis ...)
- une entrée bleue et or

côté pratique

qui : l'événement étant toujours en relation avec le projet de l'association, l'installation et la communication de l'événement sont le fruit d'un travail d'équipe.

quand : tout le temps !

combien : à négocier.





idéal pour ...

... les créateurs de mode, mais aussi les artistes (peinture, sculpture ...) et artisans (design d'objets).



ADERLY

- Agence pour le Développement Economique de la Région
- Lyonnaise
- Place de la bourse
- 69001 Lyon
- trintignace@lyon.cci.fr
- parking et métro Cordelier

contact : Philippe Trintignac - uniquement par mail portant en titre "projet d'exposition pour l'ADERLY"

88

configuration

L'agence emménagera pendant l'été 2003 dans le Palais de la Bourse. Le hall et l'espace de délimitation entre les bureaux seront alors disponibles.

côté pratique

qui : il y aura toujours du monde dans ce lieu de travail, mais aucune aide technique ou logistique ne sera accordée.

quand : 3 à 4 expositions temporaires par ans.

combien : rien !



idéal pour ...

... des expositions sur les murs uniquement (tableaux, croquis, lithographies, tissus ...) principalement sur le thème de la ville de Lyon ou de la région Lyonnaise.

Ce lieu n'est pas ouvert au grand public mais il accueille continuellement des investisseurs français et étrangers, des hommes d'affaires, des responsables communication ou marketing, ainsi que les familles des personnes étrangères qui viennent s'installer sur Lyon.



les Ateliers d'Architectes Chabanne

- 38 quai Pierre Scize
- 69009 Lyon
- tél. 04 72 10 95 95
- fax 04 72 10 00 80
- bus 31, 44, 3, 19
- accès handicapés

contact : M. Saraidarian

configuration

À l'entrée, on trouve deux salles de 40 m² avec une façade vitrée donnant sur la rue. Un plan incliné entre les salles monte jusqu'à l'atelier. Les bureaux sont répartis sous et sur une mezzanine. On y accède par un 2^{ème} plan incliné.

Un espace de 200 m² pouvant accueillir 150 personnes est libéré à droite du lieu de travail. Des puits de lumières percés dans le haut plafond illuminent les grands murs blancs.

Des projecteurs affleurent le parquet, d'autres éclairent les murs. Des paravents et un patio avec des plantes vertes complètent le décor.

côté pratique

qui : présence assurée de M. Saraidarian ou un collègue.

quand : en semaine et pas trop tard le soir.

combien : rien, mais la sélection est rude ! Les Ateliers Chabanne ne souhaitent pas accueillir plus d'un événement par trimestre.

en + : pas de vente d'alcool ni de billetterie.



idéal pour ...

... une expo avec de grandes œuvres (murs immenses, grande hauteur sous plafond), pour un défilé... Cet ancien garage de voitures a beaucoup de cachet, surtout le jour.





- Centre Technique Cuir Chaussure et Maroquinerie
- 4 rue Hermann Frenkel
- 69367 Lyon cedex 07
- tél 04 72 76 10 10
- fax 04 72 76 10 00
- ctclyon@ctc.fr
- www.ctc.fr
- parking de 70 places (hors activité)
- métro Stade de Gerland, bus 96
- accès handicapés

contact : Yves Morin - demande par courrier puis constitution d'un dossier

configuration

Laboratoires, ateliers et bureaux, les différents secteurs regroupés dans ce centre sont organisés dans les deux ailes d'un bâtiment de 2 étages, qui dispose :

- d'un hall d'accueil qui mène aux escaliers et où trône un comptoir recouvert de cuir. Les revêtements anthracite du sol et des murs donnent une atmosphère tamisée, éclairée par une verrière.
- d'un Forum, de 66 m², au 1^{er} étage. Il est équipé d'un bar et donne sur une petite terrasse.
- de 3 salles de réunions de 46 m² (24 places assises, 35 debout), 64 m² (32 places assises et 45 debout) et 24 m² (12 places assises et 18 debout). Un vidéoprojecteur est à disposition.
- des espaces verts autour du bâtiment.

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : de préférence la semaine en soirée pour le hall et le forum ; selon le planning pour les salles de réunion.

combien : location des salles de réunion, rien pour les autres espaces.



en + : l'événement peut-être mentionné sur le site internet de CTC qui reçoit beaucoup de visites.



idéal pour ...

... des conférences dans les salles de réunion, des expositions et des petites manifestations dans les autres espaces sur le thème de la mode. Et pourquoi pas un défilé dans les escaliers, visible depuis le hall et le forum. Le cuir est une matière noble qui inspire plus d'un créateur.



Infogrames

- 1 place Verrazzano
- 69009 Lyon
- tél. 04 37 64 30 00
- fax 04 37 64 30 01
- mail : vsalmeron@fr.infogrames.com
- site web : www.infogrames.com
- métro Gare de Vaise, Bus 31 et 53
- accès et toilettes handicapés

contact : Véronique Salmeron - par mail ou par téléphone

configuration

4 bateaux blancs, donnant sur une étendue d'eau avec cascades, canards et roseaux ...

Dedans :

- un showroom de 200 m² avec une salle attenante de 50 m², visible depuis la rue. Des vitrines et autres supports en feutre gris sont à disposition pour moduler l'espace.
- une passerelle de 100 m² au 1^{er} étage, accessible par un grand escalier, avec vue sur le jardin et accès à l'auditorium.
- un auditorium de 90 places bien équipé : projecteur vidéo, lecteur DVD, magnétoscope bêta et VHS, micros, câble TV, accès internet.



- une salle de réunion, reliée son et image à l'auditorium. Elle dispose de lecteurs VHS et DVD (40 personnes assises)
- le réfectoire, environ 100 m² ouverts sur le jardin, avec tables et chaises.

Excepté le réfectoire, ces lieux séparés de l'espace de travail sont facilement ouverts au public.

Les autres sont soumis aux règles de sécurités du site : entrées invitation uniquement.

Dehors :

- le jardin, avec une allée latérale protégée par un auvent et une allée centrale bordée de pelouses. L'allée centrale donne sur un escalier en bois qui descend sur les quais de Saône.
- le ponton : il n'est pas encore accessible au grand public mais il est envisageable de faire un événement sur le pont en proue des bateaux, visibles depuis le jardin public à quelque mètres en face seulement.

92

côté pratique

qui : l'organisateur peut compter sur le technicien de l'auditorium et une personne à l'entrée (le site est sous vidéo-surveillance).

quand : la partie publique est ouverte tous les jours sauf le week-end. Les événements un peu bruyants dans le jardin sont préférables le soir.

combien : l'auditorium est loué 600 € la demi-journée. Le reste est à négocier



idéal pour ...

Les salariés de l'entreprise sont nombreux et doivent être votre première cible (moyenne d'âge de 30 ans), ambiance design, zen et jeux vidéos...



Oculys

- 5 rue de nuits
- 69004 Lyon
- tél. 06 03 94 23 14
- oculys@yahoo.fr
- métro Croix-Rousse, bus 13 arrêt place Berton.
- accès handicapé

contact : Julie Luga - envoyer un dossier de présentation et un book



configuration

Cet atelier de création artistique se situe dans une cour intérieure, ancien atelier de Canut et peut accueillir 50 personnes assises et une centaine debout.

Le lieu se compose de 2 salles de 30 m² et 110 m². La grande hauteur sous toiture (4,60 m) permet de stocker les toiles sur une petite mezzanine. Les vieux murs blancs, adaptés pour une projection, sont réchauffés par un poêle qui trône au centre de la pièce.

côté pratique

qui : le principe est de fonctionner en autonomie, mais il y aura toujours quelqu'un pour donner un coup de main.

quand : en fonction du planning (3 expositions par an).

combien : à négocier.



idéal pour ...

... des expositions (peintures, sculptures ...), des projections, des soirées culturelles thématiques ...

Oculys est géré par et pour les plasticiens.



ONiva

- 25 bis rue Chinard
- 69009 Lyon
- tél 04 72 53 97 77
- fax 04 72 53 97 87
- asso.oniva@wanadoo
- <http://oniva.bluerats.net>
- métro Valmy ou Gare de Vaise

contact : Pierre Evrot - par courrier ou par mail

configuration

Installée dans une ancienne usine, l'association Oniva (Ogres Nourris à l'Insouciance Vibrante de l'Art) est abritée par Okto Novo, un atelier de communication graphique.

Un couloir entre les bureaux mène à une pièce de 148 m². Les 5,40 m de hauteur sont coupés partiellement par une mezzanine de 30 m².

Des matériaux au mobilier, tout est brut : béton au sol, peinture écaillée au mur, canapé en carton ou en moellons ...

côté pratique

qui : si l'organisateur pouvait s'occuper de l'installation, l'équipe d'Oniva serait moins « charrette » pour prendre en charge la com' ...

quand : les jeudis soirs de préférence. Les expos ne durent généralement que quelques jours (du jeudi au samedi).

combien : selon le projet, il y a une participation au frais (buffet, location de chaises ...). Et pour les expos, un petit pourcentage sur les ventes est demandé.

en + : Oniva est une association de promotion artistique multi-support et multiforme.

Elle fonctionne sur le principe de mutualisation, l'artiste nouveau venu est aidé par les autres artistes.





idéal pour ...

... des expos-flash et des spectacles demandant peu de logistique. Pour tous les projets associant recherche esthétique et réflexion pour le fond, simplicité et bonne humeur pour la forme.



Village des Créateurs

- Passage Thiaffait.
- 19 rue René Leynaud
- 69001 Lyon
- tél 04 78 27 37 21
- fax 04 72 87 67 06
- createurs@passagethiaffait.fr
- www.passagethiaffait.fr
- parking Hôtel de Ville, Terreaux, Opéra
- métro Hôtel de Ville
- accès handicapés

contact : Christelle Mora - par courrier avec un dossier de présentation

configuration

Situé à l'angle du Passage Thiaffait et de la rue René Leynaud, cet espace de 61 m² bénéficie de plusieurs accès, sur la rue et sous le porche. Un mur vitré donne sur la rue, il est donc possible soit de fermer la salle au public (exposition visible depuis l'extérieur), soit de l'ouvrir à la visite.

Les murs blancs permettent des projections vidéo et diapos, des cimaises sont à disposition et de nombreux spots éclairent la salle. Il est possible de bénéficier de quelques vitrines, de mannequins, de cadres et autres éléments de décor ainsi que des tables et des chaises en les demandant à l'avance.

côté pratique

qui : selon le projet, prévoir une surveillance de la salle. Et si aucune aide n'est prévue pour l'installation, la communication peut être prise en charge (invitations et affiches).



quand : selon le planning.

combien : à négocier

en + : le Village des Créateurs est une association professionnelle qui accompagne le développement économique de nouvelles entreprises de mode grâce à un réseau de partenaires et la gestion de fonds publics.



idéal pour ...

... des expositions dans le domaine de la mode.



Pour compléter la liste ...

- Chambre de Commerce et d'Industrie
place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02
- la Chambre des Métiers du Rhône
58 avenue Maréchal Foch
69006 Lyon
tél. 04 72 43 43 00
www.cm-lyon.fr
- la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône Alpes
5 rue Hermann Frenkel
69007 Lyon
tél. 04 78 61 76 76



lieux de vente



Espace Pierre Maublanc

- Concession BMW – Espace Lyon Vaise
- 6 rue Joannès Carret
- 69009 Lyon
- tél. 04 72 53 88 88
- fax 04 78 43 49 14
- www.maublanc.fr
- ebb@maublanc.fr
- parking de 1000 places
- métro Gare de Vaise
- accès handicapés

contact : Eric Bottaz-Bousson - par mail

configuration

Un showroom vitré de 800 m².

côté pratique

quand : uniquement lors d'une opération commerciale BMW, en association avec le lancement d'un produit par exemple.

qui et combien : totale prise en charge de l'événement pour le matériel, la communication, le personnel technique ...



idéal pour ...

La concession BMW est ouverte à tout type de créations même les plus délurées ... Chez BMW les événements sont rares mais de taille. Plusieurs créateurs pourraient être accueillis à cette occasion ...



photo : Gilles Aymard - Lyon



Juste à Côté

- 44 bis Quai Jayr
- 69009 Lyon
- tél. 04 72 19 65 24
- fax 04 72 19 69 31
- jeanmarc@justeacote.fr
- www.justeacote.fr
- métro Valmy
- accès handicapés

contact : Jean-Marc Bichat - par téléphone ou mail

configuration

Cette galerie qui diffuse du mobilier d'artiste occupe une ancienne station de taxis. C'est un bâtiment à l'architecture industrielle qui bénéficie d'un éclairage naturel (verrière). La grande pièce fait 200 m². Les multiples objets bigarrés, aux formes insolites (tables, chaises, lampes ...) assurent une atmosphère joyeuse, un peu baroque par l'amoncellement. Vous trouverez une cinquantaine de sièges en tout genre. Les bureaux à l'étage peuvent servir de loges.

100



côté pratique

qui : une présence est assurée.

quand : tous les jours, mais pas trop tard ...

combien : selon le projet.



idéal pour ...

... des rencontres thématiques (soirées lecture, poésie ...) et pourquoi pas un petit défilé de mode. Si c'était une devise, ce serait "allier l'utile à l'agréable" et si c'était une expression, ce serait un sourire ! Vous pourrez visiter virtuellement le lieu sur le site internet et découvrir "l'art fonctionnel"...



Librairie Flammarion

- 19 place Bellecour
- 69002 Lyon
- Tél. 04 72 56 21 22
- Fax 04 72 56 21 49
- parking Belecour et Poncet
- métro et bus arrêt Bellecour

contact : Jean Fevre - envoyer un dossier de présentation

configuration

Au 2^{ème} étage du magasin se trouve une pièce de 50 m². Equipée de cimaises, elle peut accueillir 50 personnes et l'éclairage est adapté pour une exposition. Une salle attenante est ouverte sur les espaces de vente. Il est possible d'envisager l'aménagement de petites coulisses.

côté pratique

qui : l'organisateur doit être autonome.

quand : les mois de novembre, décembre, mars, avril et mai ; tous les jours sauf le dimanche, de 10 h 19 h.

combien : à négocier.



idéal pour ...

... des rencontres avec cocktail, des expositions-ventes sur des thèmes variés (mode, design, culture, histoire ...). La localisation et la clientèle de Flammarion sont les grands atouts de cette salle.



pour compléter la liste ...

- les guides shopping des magazines féminins,
- le service commerce de la
Chambre de Commerce et d'Industrie
place de la Bourse
69289 Lyon cedex 02
tél. 04 72 40 58 58
Service Information et Economie 04 72 40 56 50
- les associations de commerçants (par exemple les commerçants de la presqu'île)
- les centres commerciaux, par exemple Part Dieu,
- les zones commerciales, par exemple à la Porte des Alpes, à l'aéroport St Exupéry ...
- l'association pour l'Université de la Mode, qui édite chaque année un guide shopping sur la presqu'île
34 rue de la Charité
69002 Lyon
tél. 04 72 40 09 81
www.universite-mode.org
- l'association du Village des Créateurs, en contact permanent avec les acteurs de la mode, en particulier les jeunes créateurs :
Passage Thiaffait
19 rue René Leynaud
69001 Lyon
tél. 04 78 27 37 21
createurs@passagethiaffait.fr
www.passagethiaffait.fr
- le site www.lyon-les-pentes.com

• • • • • ▶ s a l l e s à l o u e r



l'Embarcadère

- 13 bis quai Rambaud
- 69002 Lyon
- tél. 04 78 37 41 57
- fax 04 78 37 61 86
- embarcadere@embarcadere-lyon.com
- embarcadere-lyon.com
- parking gratuit de 100 places
- métro, navette arrêt Perrache, bus 88 arrêt Claudius Collonge
- accès par bateau-mouche

contact : Gilbert, Philippe ou Chantal Monin

configuration

Au bord de l'eau :

- une entrée de 103 m²,
- une grande salle de 280 m²,
- la salle blanche de 150 m²,
- l'aquarium de 103 m².

En tout 700 m², 8 m de haut sous de belles poutres, murs blancs et éclairés par de grandes baies vitrées. Pour 300 places assises et jusqu'à 500 personnes.

L'équipement est assez complet : sièges, tables rondes, scène modulable (moquette disponible pour la recouvrir), des petites régies son, vidéo et lumière, des projecteurs sur les murs (expos) et sur la scène (concerts), et des plantes vertes !

côté pratique

qui : la famille Monin est toujours sur place pour aider.

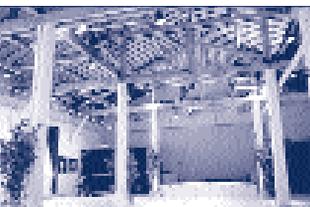
quand : en dehors du vernissage des expos et des concerts de l'Embarcadère.

combien : à négocier.



idéal pour ...

... tout : l'espace et l'équipement sont modulables. Vous pouvez visiter les salles sur le site internet.





Prince de la Charité

- SCI Prince de la charité
- SARL Parsi
- 70 rue de la Charité
- 69002 Lyon
- tél. 04 78 42 64 43
- fax 04 78 92 85 95
- parsi@wanadoo.fr
- parking Récamier
- métro Ampère ou Perrache
- accès handicapés

contact : M. Dravigny - par téléphone

configuration

Au rez-de-chaussée d'un immeuble, à la place d'une cour intérieure, se trouve un espace libre de 145 m² (pour 40 personnes assises ou 70 debout) aux murs décorés d'une fresque vénitienne qui tranche avec le béton brut du sol.

L'entrée donne sur la grande pièce pauvre en lumière du jour mais bien équipée : 4 rampes dont 2 sur variateurs avec des projecteurs mobiles. Un écran de projection et son projecteur diapos, une scène mobile (3 modules de L150 x l30 x H15 cm), 25 sièges, portants et cintres complètent le matériel.

Et pour masquer les fresques, il y a des cimaises tout le long des murs ...

côté pratique

qui : il y aura toujours quelqu'un.

quand : de février à juillet inclus et en novembre et décembre (aux autres dates, l'espace est soit fermé soit occupé). Et pas au-delà de minuit, à cause du voisinage.

combien : à négocier.





idéal pour ...

... étonner vos invités : un tel espace en plein cœur de la presqu'île est aussi rare que précieux.

Gérée par un duo sérieux et sympathique, cette salle est très adaptée pour des événements un peu intimistes, expositions ou spectacles vivants exigeant une certaine proximité avec le public.



Rendez-vous à Lyon

- 3 quai Romain Rolland
- 69005 Lyon
- parking Palais de Justice
- métro Vieux Lyon, bus 31
-
- contact : Josiane - chez Michèle Neyret Communication
- 21 rue du Bœuf
- 69005 Lyon
- tél. 04 72 56 79 90
- fax 04 78 42 79 99

configuration

Un espace de 130 m² en sous-sol, composé de 2 salles communicantes (100 personnes debout - 60 assises).

C'est un espace clair sous de belles voûtes en pierres avec un sol et des murs blancs éclairés de nombreux spots.

À votre disposition : un projecteur (le mur peut servir d'écran), une cuisine (vaisselle, cuisinière, frigo ...) et des sanitaires, des tables rondes et rectangulaires, des chaises et des portants pour les vêtements.

Si vous utilisez le mobilier, il est envisageable d'utiliser comme loge la pièce qui sert habituellement de lieu de stockage des tables et chaises.

côté pratique

qui et quand : l'organisateur a les clefs, à lui d'assurer la sécurité et de décider des horaires.



combien : pour 1 journée et/ou 1 soirée, 310 € pour les particuliers et les associations caritatives et 450 € pour les entreprises et organismes divers.



idéal pour ...

Un lieu très discret (les soupiraux donnant sur les quais font penser à un cachot !) qui cache ses trésors : le mobilier en fer donne une ambiance "jardin de campagne" très chaleureuse, la salle a beaucoup de cachet, est bien située et très pratique (horaires libres ...).



Sonepar sud-est

- salle événement du Mat'électrique
- 20 rue Lortet
- 69007 Lyon
- tél. 04 72 73 57 57
- fax 04 78 58 79 19
- julie.favrot@sonepar.fr
- métro et tramway Jean Macé
- accès handicapés

108



contact : Julie Favrot - par téléphone ou mail.

configuration

Un espace climatisé de 300 m² (jusqu'à 230 personnes) :

- une salle de 250 m² (4,10 m de hauteur) modulable par deux cloisons avec une scène fixe 35 m² (L640xI240xh40 m), des coulisses de 12 m² derrière le mur de scène, un écran géant (6 x 3 m), 20 tables et 250 chaises.
- une entrée de 25 m²,
- un office avec réfrigérateur et évier,
- un local technique avec vidéoprojecteur fixe pour VHS et U-Matic, un autre portable pour une projection depuis un ordinateur, rétroprojecteur et projecteur de diapos.

côté pratique

qui : un régisseur vous sera attribué si vous ne connaissez pas l'équipement (prévoir sa rémunération).

quand : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, sauf autorisation spéciale pour une soirée.

combien : 1100 € HT la soirée pour la salle entière, de 500 à 1000 € la journée selon la superficie occupée.



idéal pour ...

... les événements privés en relation avec l'architecture et le bâtiment.



le Bateau Volupté

bureau : Proactive
Espace DMCI
4 quai des Étroits
69321 Lyon cedex 05
tél. 04 72 56 51 23
fax 04 78 38 15 37
contact@bateauvolupte.com
www.bateauvolupte.com

embarquement : 16 quai Rambaud - Lyon 2^{ème}
parking libre à 30 m, facilité pour les autocaristes

contact : Françoise Neubert - par mail ou par téléphone

configuration

Amarré à un quai ou voguant le long des berges du Rhône ou de la Saône, le Bateau Volupté accueille jusqu'à 110 personnes selon les prestations (50 personnes en repas assis et en séminaire, 80 personnes en cocktail et 110 en transfert apéritif).



Dans les 2 espaces intérieurs, climatisés ou chauffés, le bois donne une atmosphère chaleureuse et raffinée et l'équipement sonore et de projection est complet (vidéoprojecteur, écran, DVD, micro HF ...) :

- le grand salon très lumineux de 75 m² est équipé d'un bar attenant à la cuisine et d'une estrade,
- le petit salon de 33 m² est plus cosy, avec ses fauteuils en velours rouge, ses boiseries murales et ses petits hublots,
- le pont extérieur, sonorisé et éclairé, dispose d'une bâche qui peut être complètement close.

côté pratique

qui : la location est proposée avec des prestataires choisis avec soin, notamment pour la restauration. Même à quai, un représentant du personnel naviguant est présent pour assurer la sécurité.

quand : toute l'année, en journée et le soir jusqu'à 4h du matin.

combien : selon la prestation demandée. Par exemple, 900 € HT pour 3h d'occupation dont 2h de navigation.

110



idéal pour ...

... des événements intimistes et chic : cocktails, petits défilés, conférences de presse, repas croisières, dégustations oenologiques, transferts apéritif, journées d'études ...



pour compléter la liste ...

- liste donnée par le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse)
9 quai des Célestins
69002 Lyon
tél. 04 72 77 00 66
www.j-net.org
- "Lyon Espaces 2001" édité par l'Office du Tourisme, à demander sur place ou par téléphone et à télécharger depuis www.lyon-france.com
- "le guide des salles municipales", à demander à la Direction de la Communication du Grand Lyon,
20 rue du Lac
69399 Lyon cedex 03 (3^{ème} arrondissement)
tél. 04 78 63 46 19
- Fédération des MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)
3 rue des Hériveaux
69008 Lyon
tél. 04 78 78 96 84
fax 04 78 78 96 99

classement par superficie

	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²
13 p31			•			
Actys Fashion Concept p87	•		•			
ADERLY p88	•					
ancienne usine de la soie p32						•
Arrosoir p11	•	•				
Ateliers Chabanne p89	•		•			
Bad's Café p12	•		•		•	
Bateau Volupté p109	•	•				
Belle Équipe p13		•	•	•		
Bibliothèque Municipale p47		•		•		
Bowling AMF Part Dieu p79						•
Chapelle de la Trinité p41				•		
Centrale Hydroélectrique p23			•			
Centre Léon-Bérard p37		•				
Centre St Jean de Dieu p38				•		•
Cité des Artistes (Bruissin) p48		•		•		
Comptoir de la Bourse p14	•					
Couleur de Mots p65	•	•				
Cour des Loges p15	•	•	•	•		
CTC p90		•				
Direction des Espaces Verts p24	•	•	•	•	•	•
Echappées Belles p66				•		
Ecole Normale de Lettres p67		•	•	•	•	•
	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²

	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²
Ecole Normale de Sciences p68		•	•	•	•	•
Elysée p49			•			
Épicerie Culturelle p16			•			
Embarcadère p105			•	•	•	
Espace Pierre Maublanc p99					•	
Flesselles p42	•	•				
Fondation Fourvière p43	•	•			•	
Fort de Vaise p50		•	•	•		
Frédéric Jean p52	•					
Infogrames p91	•	•	•	•		
Institut Paul Bocuse p70	•					
Juste à Côté p100			•			
Lacroix Laval p55		•	•			•
Librairie Flammarion p101	•					
Lyon Parc Auto p25	•	•				•
Médiathèque de Vaise p53	•	•				
Modern Art Café p17		•				
Mur Mur p80						•
Musée de l'Automobile p56			•			•
Musée des Beaux Arts p58		•	•		•	
Musée des Moulages p59		•				•
Oculus p93	•		•			
Occupation espace public p27	•	•	•	•	•	•
ONiva p94			•			
Orangerie p54					•	
	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²

	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²
Ovale 203 p118		•				
Piscines Municipales p82		•	•	•	•	•
Prince de la Charité p106			•			
Ramdram p60		•	•	•		
Rendez-vous à Lyon p107			•			
Safran p19		•		•		
Scène Gerland p70			•	•		
Scène sur Saône p72			•	•		
Senzala p74	•	•	•			
Skate Park p81						•
Société des Autoroutes p28						•
Sonepar sud-est p108				•		
Substances p62	•	•	•	•	•	•
Sucrière p33						•
Supdemode p75		•				
Trois Huit p76		•			•	
Village des Créateurs p95		•				
	≤ 50 m ²	≤ 100 m ²	≤ 200 m ²	≤ 500 m ²	≤ 1000 m ²	≥ 1000 m ²



les conseils pour la
création d'événements





de l'idée au projet

Les idées fusent souvent dans des discussions, commencent par "et si on ..." ou par l'observation d'un manque. Lorsque l'une d'elles donne envie d'entreprendre une action, mieux vaut réfléchir avant d'agir.

Il n'existe pas de portrait robot du projet idéal. Mais une fois définie clairement, vous pourrez juger de la pertinence de votre idée, des modifications nécessaires et de la stratégie à employer afin de la développer.

6 critères sont déterminants :

- l'innovation
- l'actualité
- le contexte
- la faisabilité
- la visibilité
- la direction et la structuration de l'équipe

119



l'innovation

Votre projet vous paraît inédit ? Pour vérifier, documentez-vous.



Les sources ne manquent pas : la presse locale (le 491, le Petit Bulletin...), régionale ou nationale selon l'ampleur du projet, les sites internet (www.millénaire3.com), les centres de documentation des écoles (danse, théâtre, mode...), l'Office du Tourisme (faites le plein de flyers*, plaquettes et programmes), la DRAC ...

Connaître le contexte est indispensable pour avoir des repères et savoir ce qui est réalisable. Chercher les détails (budget, sponsors, nombre de spectateurs ...) des manifestations similaires à votre projet (en taille, type de public ...), analyser les réussites et les échecs des autres, comprendre ce qui a bien ou mal fonctionné C'est un travail très constructif.

- ● ● ● ● Ne soyez pas découragés si "ça existe déjà ...". Il y a plusieurs festivals de rock (Bourges, Belfort ...) très populaires et qui ne se nuisent pas car leurs concepts diffèrent. Et quand un festival est réussi, il donne envie d'en voir d'autres !



l'actualité

Etre en phase avec les grands thèmes de préoccupation contemporains permet de trouver plus facilement des soutiens. Les entreprises, les médias, les institutions se retrouvent autour de certains projets. C'est le cas en ce moment des nouvelles technologies, de la sécurité routière ou du développement durable.

- ● ● ● ● Il suffit d'un peu de culture générale et de documentation - presse, débats et reportages télévisés - pour savoir ce qui est dans l'air du temps. Personne n'est hermétique au monde qui l'entoure, nous agissons forcément par réaction ou cooptation. En prenant du recul, on trouve souvent des liens entre un projet et l'environnement social.



le contexte

Précisez le domaine d'intervention du projet :

- le contexte culturel : contemporain, historique ?
 - le contexte social : humanitaire, pédagogique ?
 - l'implantation géographique : centre-ville ou banlieue ?
- Où vous situez-vous ?

Dans la réponse se trouve la philosophie, le sens du projet. Et par extension le réseau dans lequel vous devrez vous inscrire. Il faut avoir une vision claire du public et des partenaires potentiels. Cela donne aussi une idée de la localisation et du type d'espace pertinent pour installer la manifestation.

- ● ● ● ● Un festival de grafs a plus de chance de voir le jour dans une agglomération que dans un petit village. Quoi que ...

► ► la faisabilité

Avant de se lancer, mieux vaut évaluer les chances de réussite grâce à une étude sérieuse des frais à envisager, des recettes possibles, du plan de communication nécessaire ... En bref, quel investissement sera nécessaire sur le plan financier, humain et pour quel résultat ?

Car avant d'engager des frais, il est nécessaire d'avoir un calendrier et un budget prévisionnel assez précis.

► ► la visibilité

Quelle que soit l'ampleur du projet, un plan de communication est nécessaire.

Il dépend de la cible (le public), du calendrier, des partenaires espérés, des objectifs fixés ... Il induit un choix de vecteurs, d'outils de communication : dossier de presse, affiches, invitations, flyers*, tracts ...



Etudiez la documentation accumulée lors des précédentes étapes.

Comment communiquent les autres créateurs d'événements ?

Quel type de vecteur pour quelle cible, pour quel événement ?

Quel est le lien entre fond et forme ?

La communication commence avec la naissance du projet et doit rester présente constamment à l'esprit.

Elle évolue dans le temps et selon le destinataire (partenaire, presse, public, membre de l'équipe). C'est un domaine très gourmand en terme de budget.

► ► l'équipe

► les membres

Qui compose l'équipe ? Quelles sont les compétences, les faiblesses ? Il n'y a aucune lacune qui ne puisse être comblée à condition de l'avoir identifiée.

L'adéquation hommes/projet est un gage de réussite. Un organisateur doit savoir se remettre en question car le management* n'est pas une science exacte et les mentalités évoluent. Cependant, afin de commencer sur des bases saines, une réunion avec les personnes intéressées par le projet est indispensable. Chacun peut apporter un CV et noter sa vision du projet, la place qu'il pense y prendre, ses critères de réussite et d'échec personnel et collectif ... Vous pourriez avoir quelques surprises : il y a rarement une vérité, mais différentes visions de la réalité.

Pour permettre la meilleure coopération entre les acteurs, il faut déterminer :

la finalité : elle est toujours de toucher un public (des professionnels, des enfants ...).

- ● ● ● ● Par exemple, une troupe de théâtre amateur n'invite que leur familles, tandis que des comédiens professionnels espèrent un maximum d'entrées.

l'objectif : le projet fédérateur. L'équipe peut souhaiter vendre une image ou un produit, se faire connaître, trouver un emploi, s'occuper, avoir un violon d'Ingres, mettre en commun des savoir-faire ...

- ● ● ● ● Ainsi des amateurs souhaitent passer un bon moment alors que des professionnels espèrent vivre de leur métier.

les buts : chaque membre a le ou les siens. Par exemple trouver un maximum de sponsors, construire un réseau, avoir la reconnaissance des médias, montrer son œuvre au public, faire des bénéfices pour produire un disque, se faire remarquer par une agence ...

- ● ● ● ● Parmi les comédiens professionnels, l'un espère être remarqué d'un grand metteur-en-scène, un autre souhaite gagner l'estime des critiques ...

Ces différences dans les buts sont inévitablement sources de tensions, aussi faut-il créer une chaîne de valeurs dont la hiérarchie est admise par tous (un règlement intérieur). En fin de réunion, déterminez les critères communs de succès de l'événement. Ces éléments se retrouveront dans la politique de communication et deviendront des arguments de persuasion.

l'organisation

123

Une fois l'équipe au grand complet, il s'agit de distribuer les rôles. Si plusieurs fonctions peuvent être cumulées par une personne, il faut impérativement déterminer les responsabilités suivantes :

- l'administration : gestion financière, recherche de partenariats et de subventions, compte-rendu des réunions ...
- la communication : relations presse, relations publique, communication visuelle, communication interne ...
- la technique : sécurité, logistique, régies, installations du matériel ...
- la direction artistique : choix des artistes, de la programmation, du lieu, de la mise en scène, des décors ...



Il vous manque une compétence ? Cherchez-là.

Pensez aux écoles : un graphiste peut avoir besoin d'un stage pour valider son diplôme, un futur ingénieur-du-son vous aidera peut-être dans le cadre de son projet d'étude.

Et demandez à d'autres associations, elles connaissent peut-être un intermittent fiable dans le domaine qui vous intéresse. Ou leur attaché de presse s'occupera de vous à condition que votre technicien installe leur décor.

Le responsable de chaque pôle est à la tête d'une équipe (salarisée ou bénévole) dans laquelle il peut à son tour déterminer différents postes si nécessaire.

Un trombinoscope* avec les coordonnées et le rôle de chacun deviendra vite indispensable. En outre, chaque membre doit avoir par écrit le contenu de sa mission, les grandes étapes de son travail, les délais, les moyens qui lui sont accordés, les relations qu'il aura avec ses coéquipiers.

124



Vous faites partie d'une équipe dont les membres sont interdépendants : la personne chargée de la recherche de partenariat ne peut rien faire sans dossier de communication, ceux qui se chargeront de le réaliser auront besoin du budget prévisionnel, de connaître le sens, le fond (contexte économique, social et culturel ...heureusement que vous avez scrupuleusement suivi toutes les étapes précédentes ...).

Vous êtes à l'initiative, à la base du projet mais après tout s'enchaîne.



la gestion du temps

Le rétroplanning* est un plan de route. Il dépend de la date, du lieu et de la programmation.

Pour l'établir, il suffit de remonter le fil du temps : à la fin il y a le spectacle, juste avant se trouve l'accueil du public, puis le montage du décor, les invitations, les relations presse, la création du spectacle, le choix du décor et des artistes, le choix du lieu, les partenariats financiers, le dossier de communication et le lancement du projet.

S'il peut être délicat de planifier plusieurs mois, c'est un travail indispensable pour avoir des repères et gérer une équipe.

Il doit montrer simultanément les 4 axes de travail (administration, communication, technique et artistique) et détailler les actions de chacun (demande des subventions, envoi des dossiers de presse, des invitations, réservation de la salle, des hôtels pour les artistes ...).

C'est le seul moyen d'avoir une vision d'ensemble du projet, de voir si les délais sont respectés et par conséquent de vérifier son bon déroulement. Il peut être rappelé à chaque réunion, pour féliciter ou booster* l'équipe.



la présentation

Une fois le projet précisé, un moyen efficace pour clarifier la pensée et la divulguer est l'écriture.

Il sera utile de montrer le résultat à des personnes extérieures, pour le conforter ou le rectifier. Avant de lancer la concrétisation, certaines remarques de simple bon sens peuvent mettre en lumière les points forts et les lacunes.



Il est plus facile de solliciter d'abord l'entourage, puis les professionnels. Les "anciens" ont suffisamment roulé leur bosse pour ne pas "piquer une idée".

Demandez simplement un regard critique sur le projet, faites preuve d'humilité et soyez ouverts à toute proposition.

Ce seront peut-être vos premiers partenaires.

Et n'oubliez pas de noter leurs coordonnées pour leur envoyer des places en VIP.



la gestion et administration



le cadre légal



Pour un soutien amical, toute personne ayant une solide formation juridique et pratique peut être de bon conseil.



l'organisation occasionnelle de spectacles

On ne s'improvise pas entrepreneur du spectacle. Si cette profession est réglementée, c'est dans l'intérêt du public (respect des normes de sécurité, des artistes (droit de la propriété intellectuelle, régime de protection sociale) et des entreprises (droit de la concurrence, droit commercial). La licence doit être demandée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Cependant, si cette activité est commerciale, elle peut s'exercer dans un but non lucratif. Il existe donc une dérogation afin de permettre à des amateurs d'organiser des spectacles.

"Peuvent exercer occasionnellement l'activité d'entrepreneur de spectacle sans être titulaire d'une licence, dans la limite de 6 représentations par an :

- toute personne physique ou morale qui n'a pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, la production ou la diffusion de spectacles,
- les groupements d'artistes amateurs bénévoles faisant occasionnellement appel à un ou plusieurs artistes du spectacle vivant percevant rémunération.", ordonnance de 1945, loi du 18 mars 1999.



Attention, une dispense de licence n'est pas une dispense des obligations sociales et fiscales ni du respect des règles de sécurité. Le site www.guso.com.fr permet aux organisateurs occasionnels de faire des simulations pour connaître le montant de leurs cotisations au Guichet Unique (voir p131).



la structure juridique

À condition qu'il soit choisi avec discernement, le cadre légal est autant un soutien, voire une protection, qu'une contrainte. Il faut donc trouver la structure qui convient le mieux au projet, celle qui va permettre de le développer de façon optimale. L'idéal est d'expliquer le projet à un professionnel. Voici quelques exemples de structures :

L'association de fait

Le projet est informel, éphémère et ne nécessite pas de moyens financiers autres que les frais que chaque membre est prêt à assumer. Dans ce cas, vous ne bénéficiez d'aucune aide ni reconnaissance des institutions et personne n'a à assurer de démarches administratives.

Vous vous retrouvez en association de fait puisqu'elle n'est pas déclarée officiellement. Elle n'a donc pas d'existence juridique en tant que personne morale et ne permet pas, sauf exception, d'ouvrir un compte en banque, ni de recevoir en son nom des subventions.

En résumé, vous ne demandez rien et rien ne vous sera demandé (sauf en cas d'embryon d'activité commerciale !). Seule la responsabilité personnelle de chacun des membres est engagée.

L'association déclarée loi 1901

L'objectif n'est pas de tirer et partager un gain monétaire du projet : dès lors que le but n'est pas lucratif, le cadre naturel de l'action collective est l'association loi de 1901.

Par définition, l'association rassemble au moins 2 personnes dont celle qui la représente officiellement : le traditionnel président. La seconde personne sera bien souvent son fidèle adjoint, ... le trésorier !

Pour l'organisation et le partage des tâches, ce sont les statuts qui vont les préciser. D'où l'intérêt de soigner leur rédaction. Il existe de nombreux modèles mais celui d'un club de sport ne convient pas nécessairement pour une association à vocation humanitaire. Entre les trop compliqués et les incomplets ... Voici quelques points à surveiller :

- l'objet social (= le projet) : il doit être précis et suffisamment ouvert pour ne pas avoir besoin de faire une nouvelle insertion au Journal Officiel à chaque initiative.

- ● ● ● ● Préférer les termes génériques : "arts plastiques" plutôt que "peinture à l'huile" ou "mode" au lieu de "stylisme" ...

- les organes de direction : qui prend les décisions et qui est (sont) responsable(s) ?

L'organisation peut être une simple attribution de fonction (trésorier, secrétaire) par le président, ou la création d'un bureau élu en plus d'un conseil d'administration lui-même élu par une assemblée de membres ...

- ● ● ● ● Il faut être vigilant quant à la désignation des responsables. Un mauvais choix peut entraîner de sérieuses complications (un président incompetent et "indéboulonnable", une hiérarchie qui crée des conflits ...).

Le président n'est pas obligatoirement l'organisateur, il peut être une personne de confiance qui aura du recul et saura trancher (le père d'un des membres, un prof ...). Cela évitera la cas échéant de semer la zizanie dans une bande de copains ...

- la représentation des membres : comment devenir membre ? De qui est composée l'assemblée ? Quel est le type de convocation ? Qui vote ? A la majorité relative ou absolue ?

- ● ● ● ● Eviter d'inscrire dans les statuts des éléments susceptibles de varier fréquemment (montant des cotisations ...) et prévoir dans les statuts l'adoption d'un règlement intérieur plus facile à adapter pour des précisions complémentaires.

Les formalités se limitent à la rédaction des statuts, du procès verbal et de la déclaration sur papier libre de l'existence de l'association (avec l'état civil des fondateurs), à déposer en 2 exemplaires au Bureau des Associations de la Préfecture. Il vous restera à payer environ 37 € pour une parution au Journal Officiel (délai d'un mois, pensez à en demander plusieurs exemplaires et à en faire des copies).



Il faut penser à demander par courrier le numéro SIRET à l'INSEE. Il est indispensable pour ouvrir un compte, contracter une assurance ...

les sociétés commerciales (SARL, EURL, SNC ...) : le projet peut être rémunérateur et les initiateurs entendent en récupérer les fruits. Il relève du secteur "marchand" et c'est vers une société commerciale qu'il faut se tourner. Par exemple, une SARL (société à responsabilité limitée) : le capital minimum est de 7500 €, mais il est possible de démarrer en disposant de 1/5 seulement, dès lors que le reste sera apporté sur simple demande du gérant (dans les 5 ans au plus tard).



Cette dernière disposition est très récente (loi du 12/05/2001), et la loi évolue constamment . Ainsi, il y a projet actuellement d'une société avec un capital d'1 €. Il est donc impossible d'être exhaustif. Pour plus de renseignements et trouver une mise à jour des informations, voir les contacts utiles p174.

note : associations et activité économique

- ce qui est interdit à une association, ce n'est pas de constater un excédent, mais c'est l'appropriation personnelle, le partage des bénéfices. Les gains de l'association doivent être réalisés et utilisés exclusivement pour financer son activité, son objet.
- le fait d'avoir un but non lucratif n'exonère ni d'être responsable, ni de respecter les diverses législations. Règles de sécurité pour l'organisation de manifestations, droit du travail, etc. ... sont à respecter quel que soit le statut !
- exercer une activité lucrative sous couvert d'une association se traduit normalement par l'application à l'association des mêmes impositions qu'une société, afin que l'égalité de concurrence soit respectée.

- création facile, pas d'apport de fonds, formalisme allégé, ambitions modeste au départ, sont en faveur de l'association. Mais le petit poisson en grandissant peut devenir une véritable entreprise, par exemple de spectacle, et rejoindre ainsi les professionnels. Attention en cas de grand succès, au risque de sortir des limites d'exonération et de se retrouver avec un véritable secteur lucratif. Différentes institutions (administration fiscale ...) pourraient s'intéresser de près à l'association.
- l'utilisation coupable ou abusive de l'apparence d'une association pour obtenir des avantages indus relèvera d'une dissimulation ou tromperie frauduleuse, passible de sanctions.



le bénévolat

"Est bénévole la personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.", Conseil Économique et Social, juin 1989.

Le bénévolat est par principe réservé aux organismes à but non lucratif. Le travail gratuit étant interdit par la loi, l'activité bénévole ne doit pas être une alternative à un emploi salarié.

La frontière entre bénévolat et travail dissimulé est très fine et il faut être vigilant :

- si le défraiement selon les barèmes est supérieur aux dépenses réelles engagées, le dépassement sera assimilé à une rémunération partielle, avec pour conséquence l'obligation de verser les cotisations sociales dues par l'employeur.
- le fait de mentionner l'engagement du bénévole par écrit peut être considéré comme un indice d'une possible subordination du bénévole envers la structure, ce qui entraîne alors une présomption de salariat.

- un demandeur d'emplois est autorisé à exercer une activité bénévole à condition que ça ne l'empêche pas de chercher un emploi, sous peine d'être radié des Assedic et de l'ANPE.

Par ailleurs, une association peut souscrire une assurance qui couvre les accidents et les maladies liées à l'activité, lorsqu'il engage des bénévoles pour participer à une action d'intérêt général.

Le lien entre un bénévole et une association est uniquement moral, sans moyen de pression sur l'un ou l'autre.



le salariat

L'embauche de toute personne, du technicien à l'artiste, est soumise au Code du Travail, que le but soit lucratif ou non. Il suppose, entre autres, un contrat (à durée déterminée : CDD ; ou indéterminée : CDI), le versement d'une rémunération (salaire, honoraire) et des cotisations sociales (à l'URSSAF, à la Caisse des Congés du Spectacle, à la Caisse de Retraite, à l'Assedic, au Fond de Formation Professionnelle, à la Médecine du Travail ...).

131



Le droit du travail étant considéré comme "d'ordre public", il s'impose même aux personnes d'accord entre elles pour ne pas en tenir compte.



Il existe un dispositif efficace pour accomplir en une seule fois et auprès d'un seul organisme (l'UNEDIC) toutes les formalités liées à l'embauche et à l'emploi d'artistes interprètes ou de techniciens : le Guichet Unique. La déclaration à remplir est à la fois :

- une déclaration préalable à l'embauche (DPAE),



- une déclaration de cotisation auprès de l'URSSAF, de la Caisse des Congés du Spectacle, de l'AFDAS (fond de formation professionnel) et de la Médecine du Travail,

- un contrat de travail, une attestation d'employeur destinée à l'ASSEDIC et un certificat d'emploi destiné au salarié.



Les règles du droit du travail sont complexes et en constante évolution. Pour être informé, il y a de nombreuses ressources : la Direction Départementale du Travail, les syndicats (des entrepreneurs et des salariés), certaines associations (l'ARSEC) ...



les contrats

"Le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à faire ou à ne pas faire quelque chose." art. 1101 du Code Civil.

Un contrat est donc un accord passé entre au minimum 2 parties en fonction d'une situation particulière. Sauf disposition imposées par la loi et dites "d'ordre public", toutes les clauses sont discutables et il faut lire soigneusement les contrats-types.

Il doit réunir 4 critères pour être valide :

- le consentement mutuel,
- la capacité juridique à signer,
- l'existence d'un objet précis et réel (travail, location, vente ...),
- la légalité de l'objet du contrat.

Le contrat est donc un moyen de s'assurer des divers engagements pris entre employeur et salarié, prestataire et société ... C'est une couverture à laquelle il faut avoir recours dès que les enjeux sont importants.

D'une manière générale, il est conseillé de signer un contrat pour tout échange de produits ou de services déterminant en terme financier ou artistique.

- ● ● ● ● Ainsi, lors du choix d'une salle et même s'il n'y a pas de coût de location, il est recommandé de mettre par écrit les dates, la superficie ou le nombre de salles, et selon les cas, l'existence des régies son et lumière, l'enlèvement du décor habituel (affiches, gravures, plantes vertes...) le temps de l'événement, la mise à disposition d'un vestiaire pour le public, la présence d'une aide pour l'installation ou la sécurité ...



la fiscalité

la TVA

C'est un impôt indirect collecté par l'entreprise mais non supporté par celle-ci. Le principe consiste à répercuter sur les différents intermédiaires le coût de la TVA jusqu'au consommateur final qui lui, ne vendant pas le produit ou le service qu'il vient d'acquérir, paie réellement la TVA sur ce qu'il a d'acheté.

Elle s'applique à toute activité économique indépendante quelque soit le statut juridique. Mais il existe des exceptions liées à la nature de l'activité (réunions sportives soumises à la taxe communale sur les réunions sportives) et au type d'organisme (exonération des recettes de 6 manifestations de bienfaisance ou de soutien dans l'année pour les associations à gestion non lucrative) ...

Lorsqu'ils ne sont pas exonérés, les spectacles bénéficient du taux réduit de 5,5 % (cinéma, théâtre, concert, spectacle de variété, foires, salons, expositions). Les 140 premières représentations d'un spectacle nouveau peuvent même bénéficier du taux de 2,1 %.

Tout ce qui ne bénéficie pas d'un taux réduit relève du taux normal, actuellement de 19,6 % (notamment pour les boissons et consommations sur place). Après versement de la TVA, la recette sera seulement le montant HT (hors taxe).

- ● ● ● ● Par exemple, la recette sera de :
 - 83,61 € pour un encaissement de 100 € au taux normal de 19,6 % (HT = 100/1,196),
 - 94,79 € au taux réduit de 5,5 % (HT = 100/1,055).

La structure devant s'acquitter de la TVA sur ce qu'elle vend, peut récupérer la TVA de ce qu'elle achète. Attention alors de disposer des factures conformes (demander toujours une note avec TVA).

les autres impositions :

Les manifestations qui relèvent d'une activité lucrative donnent lieu à l'application de la fiscalité des entreprises. Une association bénéficiera des exonérations :

- si sa gestion est réellement désintéressée : administration à titre bénévole, pas de distribution directe ou indirecte de bénéfices. La rémunération des dirigeants, possible dans des conditions de transparence financière et de désignations précises, est encadrée.
- s'il y a absence de concurrence avec des entreprises commerciales.

Les principaux prélèvements sont :

- la taxe professionnelle : c'est un impôt direct local qui repose sur les moyens de production des entreprises. Elle est collectée par le centre des impôts et reversée aux collectivités locales (communes, conseils généraux et conseils régionaux), qui en fixent annuellement le montant. Les associations réellement non lucratives sont exonérées pour les activités correspondant à leur objet social. Dans le cas contraire et dans celui d'une activité commerciale, la taxe professionnelle est due.
- la taxe sur les salaires : elle suppose la rémunération des salariés. Elle est due lorsque la TVA ne s'applique pas, mais les petites associations réellement non lucratives sont exonérées en raison des abattements à la base.
Tarifs : 3 tranches allant jusqu'à 13,6 %.

- l'impôt sur les sociétés (IS) : cet impôt sur les bénéfices de la plupart des sociétés commerciales frappe également les profits des activités lucratives des associations non-exonérées. Au taux de 33,33 %, le réveil sera douloureux pour celui qui ne l'aura pas anticipé.

- ● ● ● ● L'analyse et les conseils d'un expert-comptable ou d'un avocat fiscaliste sont les meilleurs garde-fous. Evidemment, le centre des impôts est aussi bien placé pour répondre aux questions concernant la fiscalité.

▶ ▶ la gestion financière

▶ la comptabilité

Si l'association n'est pas fiscalisée, un simple livre de compte avec les recettes et dépenses, associé à un classement des factures (numérotées) suffit au quotidien.

En revanche, un employeur (association ou société) doit tenir en plus un certain nombre de registres obligatoires à fournir en cas de contrôle des services fiscaux, de l'URSSAF et de l'Inspection du Travail : registre des salaires, registre médical

Pour anticiper les besoins financiers et rechercher les sources en conséquence, il faut bâtir un plan de financement. Il est présenté sous la forme d'un tableau des recettes et des dépenses établi en bonne et due forme. L'objectif est bien sûr que recettes et dépenses aillent de pair et soient au minimum rassemblées dans un tableau à deux colonnes équilibrées. Mais dès que le projet prend un peu d'ampleur et de temps pour sa réalisation, il faut aller un peu plus loin. Et apparaît bien vite une distinction élémentaire pour tout comptable ou banquier : résultat et trésorerie.

En pratique, les dépenses vont en général précéder les recettes ; le problème du respect de l'échéance, élément essentiel de la crédibilité financière, peut donc se poser même

si le résultat de l'opération [produit - charges] doit s'équilibrer ensuite. La ventilation* mensuelle prévisionnelle des recettes et dépenses selon la date de paiement est un plan de trésorerie qui permettra de révéler les périodes difficiles.

- ● ● ● ● L'équilibre mensuel peut être trompeur si les dépenses ont lieu le 1^{er} du mois et les recettes le 30 du même mois. Pour une appréciation plus fine, ventiler* par quinzaine ou semaine.

Il faut donc trouver le financement :

- l'idéal : les recettes précèdent les dépenses
- le plus courant : même prévu, l'enfer des échéances reste un enfer, autrement dit : qui prête pour faire la soudure ?

Si les sommes ne sont pas trop importantes, les cotisations des membres d'une association peuvent être suffisantes. Sinon, c'est la vocation du banquier, mais parce que lui-même doit rendre les fonds à ceux qui les ont déposés dans son établissement, il faudra le convaincre que l'association ou l'entreprise pourra rembourser l'emprunt. Ce service n'est évidemment pas gratuit et les intérêts qui s'ajoutent au remboursement ne sont pas négligeables.

Que ce soit pour convaincre le banquier ou les autres financeurs, il est donc important de soigner le budget prévisionnel. Toutes les charges et tous les produits envisagés doivent être mentionnés dans un tableau, aussi bien en nature qu'en numéraire. Et la part de financement escomptée de chaque partenaire doit être précisée.

- ● ● ● ● Le soutien d'un praticien de la comptabilité (en cabinet ou en entreprise) est des plus précieux.



le point sur les frais

Ce sont les dépenses engagées par un salarié ou un bénévole dans le cadre de son travail ou de son aide. Elles doivent être justifiées par une facture ou une note de frais (kilométriques, par exemple) et le remboursement dépend de barèmes (en fonction des chevaux fiscaux d'un véhicule). Les frais concernent en général le transport, l'hébergement, les repas et le matériel.



Ni les frais, ni les indemnités ne peuvent être un moyen de rémunérer un travail.

Les barèmes sont établis par les services fiscaux et l'URSSAF exonère les frais de cotisation dans une certaine limite (demander le tableau des indemnités).



la recherche de financement

les subventions

Depuis 1959, date de la création du premier ministère de la Culture, l'institution est très présente dans les affaires culturelles. Si cette intervention ne fait pas l'unanimité (d'autres pays européens utilisent davantage les fonds privés), la diversité des subventions possibles permet à beaucoup d'organismes de spectacles d'amorcer leur projet.

- les aides européennes : elles s'inscrivent principalement dans le cadre de programmes, qui ont une durée déterminée (appel d'offre) et des objectifs précis. Il faut en général remplir un dossier complexe pour être candidat. Les projets retenus doivent parfois avoir une dimension européenne, mais ce n'est pas toujours le cas.



Quelques exemples de programmes : le tourisme culturel (Feder), les quartiers défavorisés (Urban), l'insertion professionnelle (PIC), les jeunes (Jeunesse pour l'Europe) ...

Renseignements auprès du Ministère de la Culture et sur le site <http://europa.eu.int>.

Il existe aussi des pépinières d'artistes européennes, qui accueillent en résidence des artistes ou une troupe dans une structure adaptée, avec des moyens techniques et humains à leur disposition pour mener un projet.

- les aides internationales : leur augmentation suit la multiplication des projets à dimension internationale : tournées, échanges ...



Quelques bonnes adresses :

- l'Association Française d'Action Artistique (AFAA), qui favorise l'exportation de la culture française,
- le Département des Affaires Internationales et Européennes (DAIE), pour les projets basés sur l'échange artistique,
- la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID), pour l'accueil des cultures étrangères,
- le Bureau Export, qui aide certains festivals et les artistes sous contrat discographique en tournée,

- les aides de l'État : il intervient surtout dans le domaine du spectacle vivant.



Quelques bonnes adresses :

- la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles Vivants (DMDTS), un service du Ministère de la Culture qui a pour mission de développer le secteur du spectacle,
- les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) financent les projets qui s'intègrent dans le contexte artistique local, régional ou national,
- les Directions Départementales de la Jeunesse et du Sport (DDJS) s'occupent des projets à destination des jeunes, en lançant par exemple le Défi Jeune.

- les aides des collectivités locales : ce sont les premiers financeurs de la culture.



Quelques centres de ressources :

- les conseils régionaux et généraux (départementaux) ont des investissements très variés selon les régions,

- les communes supportent 40 % du financement public de la culture.

- les aides des sociétés civiles : ce sont des organismes spécifiques au domaine de la culture, qui sont financées par les ressources générées par ce secteur (droit d'auteur, taxe parafiscales).



Quelques centres de ressources :

- la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM), pour la création et la production d'oeuvres musicales,
- l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes (ADAMI), pour tout projet professionnel où les artistes sont rémunérés.

- les aides des organismes professionnels : les syndicats et les groupements par profession disposent de fonds importants.



Quelques centres de ressources :

- le Fond d'Action et d'Initiative Rock (FAIR) soutien les artistes et les groupe musicaux français débutants (aide financière, promotion ...)
- l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA), qui prend en charge une partie des déficits des lieux qui prennent un risque financier et artistiques.

le mécénat

C'est un don financier sans contrepartie autre que la communication et la déductibilité fiscale. La moitié des mécènes sont des PME, même si les sommes sont souvent plus importantes lorsqu'elles proviennent des fondations des grandes entreprises.



Quelques mécènes connus : la Fondation de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Société Générale ... D'autres exemples sont donnés par l'annuaire de la MAPRA.

Contactez l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial (Admical) pour connaître les entreprises susceptibles de s'intéresser au projet.

L'ARSEC (Agence Rhône-Alpes de Service aux Entreprises

Culturelles) a réalisé un mode d'emplois sur le mécénat (à consulter sur le site www.arsec.org).
Il existe aussi le don de particulier.

le parrainage ou partenariat

Le parrainage est l'aide d'une entreprise privée vers un porteur de projet. Il se concrétise par des partenariats permettant l'échange de services de différentes manières.

La plus courante est une contrepartie financière ou en nature à une publicité, mais il n'est pas interdit de faire preuve d'imagination.

- ● ● ● ● Tout est possible : repeindre un local en échange de son utilisation, prise en charge des cartons d'invitation par le coiffeur qui ajoute un bon de réduction à l'envoi, don de tissu par une entreprise de textile pour les costumes qu'elle exposera dans son showroom ...
D'autres projets permettent des jumelages originaux : entre une institution culturelle et un établissement d'enseignement ou une entreprise ...

Un projet s'enrichit grâce à ce type de contacts qui permettent la constitution d'un réseau de confiance autour du projet et des artistes. Et d'envisager l'éventuel prolongement de l'action entreprise.

Il est donc souhaitable que le partenariat commence dès la conception : les personnes sollicitées ne sont pas des planches à billets mais des associés capables d'un avis pertinent.

La recherche de partenaires se compose de 3 étapes :

- le ciblage et la prospection
Le ciblage des futurs partenaires découle de l'étude des besoins financiers et matériels (frais postaux, de téléphone, d'impression, de transport ...), de l'étude des opportunités mais aussi de la nature et de l'identité du projet. Le but est de mettre en face des besoins une liste de partenaires potentiels, puis de réfléchir aux contreparties qu'ils trouveront en échange d'un soutien matériel ou financier.



La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) fournit des listes d'entreprises par domaine et par zone géographique. D'autres sources sont la presse, les salons professionnels, les syndicats, les pages jaunes de l'annuaire ...

Réunir un maximum d'informations sur leur production, leur politique commerciale et marketing, leur calendrier de gestion, leurs procédures (commissions ...) permet de comprendre leurs intérêts.

La prospection est souvent perçue comme une tâche ingrate (un mailing à un taux de retour moyen de 3 % à 5 %). Plus le ciblage est précis, plus le retour sera important. Mais il est certain qu'elle engendre de nombreux coups de fil, de courriers, de rendez-vous ...

- ● ● ● ● L'automne peut s'avérer favorable pour présenter des projets : vous passerez pour un gestionnaire prévoyant s'il s'agit de l'année suivante et vous aurez plus de chance d'être inscrit au budget prévisionnel de l'entreprise. Vous pouvez également vous voir proposer un reliquat devenu encombrant, fin de gestion oblige.

- ● ● ● ●
 - L'argumentaire

- ● ● ● ●
 - L'argumentaire
 - Il peut être exposé par écrit sur différents supports (voir le dossier de communication p141) ou par oral, (par téléphone ou lors d'un rendez-vous).

- ● ● ● ●
 - L'argumentaire
 - Il dépend des informations rassemblées précédemment et évolue selon l'interlocuteur. La présentation du projet sera donc adaptée au point de vue de l'entreprise : public ciblé correspondant au marché de l'entreprise, thème de l'événement présent dans sa communication (authenticité, dynamisme ...), étendue de la couverture médiatique (régionale, nationale) ...

- ● ● ● ● Quoi vendre ? le support de communication qu'est un événement.
À quel prix ? il n'y a pas de barème et cela dépend de la taille et de l'impact de l'événement (selon le nombre d'invitations, d'affiches, la couverture médiatique).

Petits commerçants (bon de réduction sur le carton d'invitation) ou grande entreprise (logo sur toute les affiches) ont un même objectif : rentabiliser leur action. Ils sont très sollicités, d'où l'importance de la clarté et de la personnalisation de l'argumentaire.

Une fois un accord trouvé, il est impératif de signer un contrat. Il certifie le sérieux des 2 parties, décourage les personnes qui manquent de rigueur et limite les difficultés avec les mauvais payeurs.

Attention aux détails : la plupart des sponsors demandent une exclusivité dans leur secteur, ce qui est justifié ; mais certains n'hésitent pas à s'octroyer un droit de regard sur les publications ou le contenu du projet, afin de faire pression s'ils jugent que vous portez atteinte à leur image de marque.

- ● ● ● ● En cas de doute, consultez un professionnel. Ne vous laissez pas intimider : le droit s'applique à tous.

- le suivi
Après avoir signé un contrat et perçu la somme ou l'aide convenue, il est bon de tenir les partenaires au courant de l'avancée du projet, de leur présenter l'affiche avec leur logo avant qu'elle ne soit imprimée, de les convier aux conférences de presse ...

Les bonnes relations permettent de fidéliser les partenaires et de construire un réseau solide.

- ● ● ● ● Créer une base de données (sur informatique, c'est plus pratique) permet de réaliser des fiches de suivi afin de garder une trace des démarches (nom du contact, nombres d'appels, contenu des courriers ...). Cette mémoire de l'association ou de l'entreprise pourra être utile ultérieurement.



la communication



les partenaires

Ils ont besoin de tout savoir sur le projet avant de s'engager. L'outil principal de communication est donc le "dossier de com", aussi appelé "book*". C'est le premier à réaliser, il représentera le projet tout au long de sa maturation. C'est à la fois un outil de réflexion et un document de travail qui s'adapte en partie à l'interlocuteur.



le dossier de communication

sur le fond, il présente :

- la définition du projet :

Quel est le concept ?

En quoi est-t-il innovant, actuel ? Quel est son contexte ? Quels sont la finalité, les objectifs, les buts ?

Il s'agit de définir précisément le projet et de l'exprimer selon le point de vue du partenaire sollicité.



Mettre en avant par exemple la dimension sociale et le contexte géographique pour l'institution, l'actualité et l'originalité pour une entreprise ...

- la présentation de la structure :

Quelle structure juridique porte le projet ?

Qui sont les fondateurs, les membres de l'équipe ? Quelles compétences réunissent-ils ? Comment sont-ils organisés ?



Pensez à noter le numéro SIRET et les coordonnées des responsables des différents pôles.

- le rétroplanning* :

Quelle est la date de l'événement ?

Quel sera le déroulement des opérations ?

- le plan de financement :
Quels sont les besoins financiers, matériels ?
Quelles sont les sources de financement (détailler l'apport escompté de chaque partenaire) ?

- la dimension artistique :
Quel est le thème, le style, l'atmosphère du spectacle ?
Qui sont les artistes ?

- les références
articles de presse, textes de soutien de personnalités ...

Si les interlocuteurs potentiels connaissent vos échecs, valorisez l'expérience retenue.

dans la forme, il se présente :

- de façon synthétique pour une lecture rapide, avec une syntaxe et une orthographe irréprochables.
- de façon esthétique : graphisme, visuels, photos donnent une idée de la qualité et du style de l'événement.



la lettre d'intention

Les futurs partenaires ont tous un point commun : le peu de temps à accorder aux sollicitations.

La lettre nominative explique brièvement le projet, son intérêt pour le lecteur et les modalités du partenariat envisagé.



les médias

Ils ont besoin de capter un public, de lui donner des informations. Les supports se sont multipliés, des plus généralistes aux plus ciblés ; cette diversité permet un choix stratégique en fonction du public souhaité.

Le principe est de fournir une information utilisable directement par les journalistes : textes et photos pour la presse, son pour la radio et images pour la télévision.

Le travail s'effectue ensuite selon 3 axes :

- l'achat d'espace publicitaire, pour les événements à gros budget
- la citation dans le rédactionnel (dans un article ou dans un reportage). Ceci suppose de connaître les journalistes (qui écrit quoi ?), l'actualité et d'avoir le sens de l'à propos.



Par exemple, les derniers salon de mode et de design montrent une nouvelle tendance et tel journaliste a été vu sur place. Il est judicieux de lui présenter votre futur spectacle ou défilé de mode en illustration originale de cette tendance pour son prochain article.

Le Club de la Presse édite chaque année un annuaire des supports médiatiques (presse, radio, télévision) et des acteurs des médias (journalistes, directeurs de publication, communicants ...) avec un trombinoscope plus qu'utile.

- le partenariat :
donner l'exclusivité d'un spectacle à une chaîne, une radio, servir de support de communication (logo sur les imprimés, stands sur le lieu du festival ...)



Composez votre propre fichier de publipostage avec les journalistes spécialisés de chaque média et arrêtez assez tôt votre liste d'invités.

Au minimum l'événement sera relayé dans les agendas des journaux. On estime environ à 20 % la place de la culture dans les médias.



le dossier de presse

sur le fond, il présente :

- l'éditorial
Quel est le concept ?
- le projet
En quoi consiste l'événement ? Comment est-il né ? Qui en sont les acteurs principaux ?
- les partenaires
Quels sont les moyens mis en oeuvre ?
- la localisation
Pourquoi ce lieu ?
- la cible
Quel est le public visé ?
- les infos pratiques,
Coordonnées, horaires, prix et réductions, coordonnées des billetteries ...
- les photos

dans la forme, il se présente :

de façon concise, avec des photos de bonne qualité pour les parutions dans la presse. Il peut être accompagné de cartes de visite, affiches, tracts ...



le communiqué de presse

Il annonce l'événement objet de la conférence de presse et réunit les informations essentielles la concernant.

Les journalistes rédigent une brève ou un article à partir de ce document voire le reprennent en quasi-totalité. Tâchez d'être pertinent.



le public

Il a besoin d'être séduit pour se déplacer.

Nombre de rapports ont mis en lumière une méconnaissance générale des publics de la culture et les études sur la nature et les motivations du public restent rares.

Cependant le DEP (Département des Etudes et Prospective) du Ministère de la Culture montre que 70 % des Français ne sont jamais allés à un spectacle. En revanche, l'offre est en constante augmentation.

Connaître le public visé permet de :

- communiquer efficacement
- faciliter la médiation entre œuvre et public



Connaître la disponibilité du public est indispensable pour programmer un horaire.

Le ciblage des futures spectateurs induit un choix de vecteurs de communication ...

147

... pour attirer le public :

- l'affiche est généralement le premier support envisagé. Son format, la quantité, le secteur géographique dépendent du public visé et des moyens engagés. Elle sert d'accroche.
- les programmes ou dépliants sont plus précis : biographie des artistes, tarifs, accès ... Ils sont surtout utilisés pour des événements qui s'étalent dans le temps.
- les invitations sont un moyen efficace à condition d'avoir un bon fichier de contacts.
- l'impact du "flyer*" dépend de sa distribution.

... pour guider le public dans l'événement :

Souvent négligée, cette étape peut démarquer un événement des autres du point de vue qualitatif. Elle est valorisante pour les artistes qui sont mieux compris, pour le public qui est plus engagé et pour l'organisateur qui est reconnu.

- ● ● ● ● Cela peut être très simple : programmes déposés sur les chaises, signalétique organisant une déambulation, étiquettes pour les prix ... ou très imaginatif : ticket d'entrée sous forme de pièce de puzzle, expo présentant les stylistes dans l'entrée du lieu de défilé ...



la concrétisation



les autorisations

La diffusion d'un spectacle au public est soumise à des autorisations administratives. Les demandes doivent être faites plusieurs semaines à l'avance et sont attribuées en principe après une visite de sécurité. Elles sont délivrées par :



la préfecture

Elle délivre les autorisations pour :

- les manifestations sur la voie publique,
- l'installation d'un chapiteau de plus de 300 places,
- l'édification d'une nouvelle salle de spectacle,
- toutes les manifestations dans les 3 métropoles françaises (Paris, Lyon et Marseille).

Son autorisation dépend surtout de l'avis de la commission de sécurité.



la mairie

Tout spectacle (excepté dans les métropoles Paris, Lyon, Marseille, voir plus haut) doit être autorisé par le maire, premier officier de police judiciaire de la commune et donc responsable de l'ordre public. Il faut aussi son accord pour les manifestations sur la voie publique et la pose de calicots, banderoles et panneaux publicitaires.



les forces de l'ordre

Il n'y a aucune obligation de les informer car elles dépendent de la mairie.

Cependant, lors d'une grande manifestation, il est préférable de travailler directement avec la police (nationale ou municipale) ou la gendarmerie pour les problèmes de sécurité, de circulation de véhicules, de déplacement de foule ...



les sociétés d'auteurs

Toute diffusion de spectacle implique l'utilisation d'oeuvres d'auteurs vivants ou non.

les oeuvres protégées



L'organisateur doit faire une demande à la société d'auteurs (SACEM pour la musique, SACD pour les arts dramatiques et SGDL pour les lettres). Le montant des droits dépend de la durée et du budget de l'événement. Pour s'acquitter du droit d'auteurs, l'organisateur doit fournir le bilan financier et le programme des oeuvres diffusées.

les oeuvres non-protégées

Elles sont libres d'utilisation, généralement lorsqu'elles sont tombées dans le domaine public.



la DDTEFP

La Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle délivre les autorisations concernant l'emplois des artistes et des mineurs de moins de 16 ans.



la recette des impôts

Les services fiscaux doivent être prévenus 24h avant un spectacle pour contrôler entre autres les billetteries.



les assurances

L'organisateur doit demander des avenants tenant compte de la particularité du spectacle si la manifestation n'est pas couverte en totalité. Si aucune assurance n'est obligatoire, certaines sont indispensables :

- l'assurance responsabilité civile, pour les dommages occasionnés aux tiers (salariés, spectateurs ...),
- l'assurance tous risques, pour le matériel,
- l'assurance annulation spectacle, en cas de force majeure (catastrophe naturelle, annulation des pouvoirs publics, mouvements sociaux ...), en cas fortuit (vol ou destruction du matériel ...) ...



les billetteries

La réglementation est très stricte car la billetterie est le seul moyen fiable de connaître la fréquentation d'un événement et donc les revenus de l'opération. La fabrication de billets est apparentée à celle d'une monnaie car ils représentent une valeur.

Les billets comportent une souche conservée par l'organisateur, un contrôle (perforation, tampon ...) et le billet proprement dit (en possession du spectateur jusqu'à sa sortie). Ils doivent être numérotés et mentionner le nom de l'organisateur et celui de l'événement, les lieux, dates et heures de la manifestation, le prix ou la mention de gratuité, le nom de l'imprimeur et les conditions générales de ventes.

- ● ● ● ● Toutes les souches des carnets doivent être conservées pendant 6 ans avec les relevés journaliers de recette.



le débit de boisson

Son ouverture est soumise à l'autorisation du maire et à sa déclaration à la recette locale des impôts. Il existe deux licences gratuites pour les débits de boisson occasionnels :

- la licence I concerne les boissons sans alcool.
- la licence II concerne les bières, cidres et vins de 1° à 3° d'alcool, à consommer sur place uniquement.

151



la puissance sonore

Elle ne doit pas dépasser 105 décibels en niveau moyen et 120 décibels en niveau de crête dans tous les établissements. Lors de la diffusion de musique amplifiée, l'utilisation d'un limiteur de pression acoustique est obligatoire.



les feux d'artifices

L'utilisation de feux d'artifices et les spectacles pyrotechniques sont soumis à l'autorisation du maire.

La personne en charge de la sécurité doit prendre les mesures nécessaires à la protection des biens et des personnes :

- distances de sécurités,
- prise en comptes des données météorologiques,
- interdiction de fumer sur le lieu du tir,
- accès pour les véhicules de secours ...



la sécurité

C'est le mode de prévention des risques. Elle est une obligation et doit être un souci constant pour l'entrepreneur de spectacle. La sécurité est un poste incontournable et une ligne clef du budget.



On distingue la sécurité passive (le respect des lois) et la sécurité active (percevoir la sécurité au niveau individuel). Le responsable doit envisager les risques même s'il pense décharger sa responsabilité en respectant les textes.

Le responsable doit faire le tour de toutes les ouvertures de secours avant d'ouvrir le bâtiment au public : les issues de secours doivent être constamment ouvertes (même en cas de vol) et parfaitement dégagées. La sécurité d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) implique une responsabilité dans les 50 m à la ronde (attention aux bagarres et aux tapages nocturnes).



les risques à prévoir

L'organisation d'événements, comme tous les métiers du spectacle vivant, combine 2 types de risques : ceux du salarié (lors du montage, de l'exploitation et du démontage) et ceux du public (lors de l'exploitation).

Pour le personnel, la prévention des risques est réglementée par le Code du Travail.

- ● ● ● ● Quelques points à surveiller : risques chimiques, pyrotechniques ou d'incendie, électrisation ou électrocution, puissance sonore, manutention de charges, levage et accroche de matériel, chute de matériel ou depuis une hauteur, effondrement de décor, utilisation et conduite de machines, transports et trajets, absence de formations et d'information, simultanéité des tâches, conditions de travail (stress et pressions liées aux contraintes artistiques et financières, fatigue due aux dépassements d'horaires), consommation d'alcool, de substances médicamenteuses ou illicites ...

Pour le public, la prévention des risques est réglementée par le Code de la Santé Publique, le Code de la Construction et de l'Habitation et la réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public).

- ● ● ● ● Quelques points à surveiller : risques d'incendie ou d'attentat, électrocution ou électrisation, rassemblement d'un grand nombre de personnes dans un espace restreint, paniques et mouvements de foule, conditions météorologiques, écroulement d'une structure (drame de Furianni), puissance sonore, lieux de spectacle trop sombres ...

153



les règles à connaître

Code de la Construction et de l'Habitation.

Quelques extraits :

"[...] constituent des Etablissements Recevant du Public tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitations, payantes ou non.

Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit, en plus du personnel." article R. 123-2

"Les constructeurs, propriétaires et exploitants des Etablissements Recevant du Public sont tenus, tant au moment de la construction qu'au cours de l'exploitation, de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes. Ces mesures sont déterminées compte tenu de la nature de l'exploitation, des dimensions des locaux, du mode de construction et du nombre de personnes pouvant être admises dans l'établissement, y compris les handicapés." article R 123-3

"Certains établissements peuvent, en raison de leur conception ou de leur disposition particulière, donner lieu à des prescriptions exceptionnelles, soit en aggravation, soit en atténuation. Dans ce dernier cas, des mesures spéciales destinées à compenser les atténuations aux règles de sécurité [...] peuvent être imposées." article R 123-13

La réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public). Elle évolue et se complique après chaque accident dans un lieu public. Voici les 9 règles fondatrices :

- faciliter l'évacuation rapide et en bon ordre des occupants,
- garantir l'accès aux façades pour les sapeurs-pompiers,
- les éléments de construction (structure du bâtiment, portes, cloisons, gaines, plafonds et planchers) et les matériaux de décoration doivent avoir des qualités de résistance au feu et de stabilité à froid,
- l'aménagement, la distribution des pièces et l'isolement doivent assurer la protection des occupants et des tiers (voisins, passants ...),
- le nombre et la largeur des sorties et dégagements doivent être proportionnés au nombre des personnes amenées à les utiliser,
- l'éclairage de sécurité est obligatoire (signalisation des sorties de secours, des extincteurs ...),

- le stockage, la distribution et l'emploi des produits explosifs, toxiques et liquides inflammables sont interdits dans les locaux accessibles au public,
- les installations techniques doivent présenter des garanties de sécurité et de bon fonctionnement,
- tout ERP doit avoir un dispositif d'alarme, un service de surveillance, des moyens d'avertissement et de secours appropriés aux risques.

Tous les ERP sont classés en catégories selon leur capacité d'accueil.

L'effectif du public (de 1 à 3 personnes par m² selon le type d'établissement) est déterminé d'après le nombre de places assises, la surface réservée au public, les possibilités d'évacuations, la déclaration contrôlée du chef d'établissement

Et il faut ajouter l'effectif du personnel n'occupant pas des locaux indépendants qui posséderaient leurs propres sorties. Les catégories sont les suivantes :

- ERP de 1^{ère} catégorie : plus de 1500 personnes,
- 2^{ème} catégorie: de 701 à 1500 personnes,
- 3^{ème} catégorie: de 301 à 700 personnes,
- 4^{ème} catégorie: moins de 300 personnes,
- 5^{ème} catégorie : établissements dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

En outre, les ERP reçoivent une classification alphabétique, selon le type d'exploitation professionnelle.



Quelques exemples d'établissements installés dans un bâtiment : L - salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, M - magasins de vente et

centres commerciaux, N - restaurants et débits de boissons, P - salles de danse et salles de jeux, T - salles d'expositions, X - établissements sportifs couverts, Y - musées ...

Quelques exemples d'établissements spéciaux : PA - établissements de plein air, CTS - chapiteaux, tentes et structures itinérantes, SG - structures gonflables ...

Il découle de cette réglementation qu'un lieu d'une superficie de, par exemple, 100 m² peut accueillir de 50 à 150 personnes selon son utilisation. Il appartient à la Commission de Sécurité de déterminer combien de spectateurs pourront profiter en toute sécurité de l'événement.

Les établissements où l'on souhaite recevoir du public bien qu'ils ne correspondent à aucun des types définis par la réglementation des ERP (hangar ou friches industrielles par exemple) sont néanmoins assujettis aux règles de sécurité. Dans ce cas, la sollicitation de la commission de sécurité s'impose. De même lorsque la manifestation ne correspond pas au type d'établissement.

156



Ainsi un établissement de type X (sport) n'est pas aux normes pour accueillir un spectacle vivant.

Pour en savoir plus, consulter les sites internet indiqués p180.

L'admission des personnes handicapées.

Elle est obligatoire et nécessite des mesures de sécurité spéciales.

Ainsi, elles doivent toujours être accompagnées de personnes valide assurant leur sécurité. Le nombre de personnes handicapées circulant en fauteuil roulant est limité selon le type d'établissement.

Quelques exemples :

- établissements de spectacle, salles de conférence et de réunion, bals et dancings : 5 % de handicapés accompagnés ou non avec un minimum de deux au rez-de-chaussée, 1 % de handicapés accompagnés avec un minimum de deux dans les autres niveaux.

- restaurants, cafés, bibliothèques, musées : 10 % de handicapés accompagnés ou non avec un minimum de quatre au au rez-de-chaussée, 1 % de handicapés accompagnés avec un minimum de deux dans les autres niveaux.
- piscines et établissements sportifs couverts : aucune limitation au rez de chaussée, 10 % de handicapés accompagnés avec un minimum de cinq dans les autres niveaux.



la commission de sécurité

La procédure à suivre dépend de la date de l'événement.

- J - 12 semaines

Lors d'un rassemblement en plein air, demander une autorisation préfectorale.

- J - 5 à 6 semaines

Prendre un rendez-vous préparatoire avec les services hygiène et sécurité de la ville et le pompier préventionniste du service départemental d'incendie et de secours.

- J - 5 semaines

Lors de ce rendez-vous, fixer les dates du passage devant la commission de sécurité et de la visite du lieu. Puis rédiger le dossier.

- J - 4 semaines

Déposer le dossier auprès du maire de la commune en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un ERP provisoire. Ce dernier demandera l'avis de la commission de sécurité.

- J - 2 semaines

La commission de sécurité se réunit et écrit un rapport avec des prescriptions, voire des mesures compensatoires.

- J - 1 jour

La commission visite l'établissement et donne un avis favorable ou défavorable à l'ouverture de l'établissement. Si l'avis est favorable, le maire émet un arrêté d'ouverture.

- jour J

L'arrêté d'ouverture est notifié à l'organisateur, la manifestation peut être ouverte au public.



Une manifestation peut donc être annulée le jour J pour cause d'avis défavorable de la commission de sécurité. D'où l'importance de soigner le dossier, de dialoguer avec les services concernés et de la présence d'un spécialiste des questions de sécurité.



le dossier de sécurité

Il démontre la conformité de l'événement en terme de sécurité avec les textes du Code de la Construction et de l'Habitation et la réglementation des ERP.

sur le fond, il présente :

- la date de la manifestation (jour et heure),
- le nom, l'adresse et la qualité du responsable (direction unique) pendant la présence du public,
- le lieu : nature de l'établissement et conditions d'exploitation, situation et superficie, mode de construction du gros oeuvre et des toitures (engagement du maître d'ouvrage sur la stabilité des structures), liste des matériaux (du gros oeuvre à la décoration), plans avec la largeurs de tous les passages affectés à la circulation du public (escaliers, sorties ...) et avec l'emplacement :
 - des organes généraux de production et de distribution d'électricité haute et basse tension,
 - des compteurs de gaz, avec le cheminement des canalisations générales d'alimentation,
 - des chaufferies, avec la dimensions et les caractéristiques des chaudières, les conduits d'évacuation des produits de combustion,
 - des amenées d'air frais,

- des évacuations des gaz viciés,
- des locaux destinés au stockage du combustible et son cheminement depuis la voie publique,
- l'accord sur la mission-solidité d'un bureau de contrôle,
- l'effectif du public et du personnel,
- les mesures envisagées pour assurer la sécurité du public : service d'ordre, service de sécurité incendie, service des premiers secours...
- la notice de sécurité avec les grandes lignes de la réglementation,
- les moyens particuliers de défense et de secours contre l'incendie

dans la forme, il se présente :

159

de façon descriptive et précise. Les plans et tracés doivent être conformes aux normes en vigueur.



Pour plus de renseignements, voir la liste des sites internet incontournables p180 ou contacter :

- le service Prévention et Sécurité de la mairie
- "woo rescue" par mail : woo@no-log.org

Cette association intervient comme consultant au niveau technique (prévention et sécurité), artistique (conseil en programmation), et communication (plan de communication).



la technique



le matériel

L'équipe technique a pour mission de répondre aux demandes techniques des réalisations artistiques. Elle est responsable des régies son, lumière et projection, et du décor.

Elle doit avoir monté et installé tout le matériel pour que les balances (équilibrage du son) et le réglage de la lumière commencent dans les temps.

- ● ● ● ● Il est bon d'avoir toujours sous la main colle, scotch, cutter, papier et carton, feutres, fil de fer, rallonges électriques, multiprises, ficelle, tournevis, marteau, clous, sacs plastiques, mètre ...



la logistique

Elle demande beaucoup d'organisation, de patience et de réactivité. Car même en connaissant le planning et toute l'équipe, même en ayant minuté le trajet des artistes et le temps de transport et d'installation du matériel, il y a souvent des petits détails qui deviennent des gros problèmes.

160

- ● ● ● ● Par d'exemple, les fonds de caisse. Il serait fâcheux de ne rien vendre durant la manifestation par manque de monnaie !



les transports

Prévoir les parcours et le nombre de véhicules nécessaires pour déplacer les artistes, déménager et stocker le matériel ...

En ce qui concerne les poids lourds, leur circulation est interdite les dimanches et jours fériés s'ils pèsent plus de 6 tonnes. Mais une dérogation est consentie pour les organisateurs de spectacles ayant une licence.



la restauration et l'hébergement

Le personnel (artistes et techniciens) doit pouvoir se loger et se nourrir correctement (un repas chaud par jour) pendant toute la durée de l'événement.

Le "catering*" désigne les repas qui sont fournis sur place, ce qui permet une grande souplesse (les techniciens mangent

souvent avant le spectacle, les artistes après) et une plus grande convivialité (tout le monde mange au même endroit).

Un hôtel se réserve à l'avance et si l'artiste ne connaît pas la ville, mieux vaut qu'il soit accompagné ...

Connaître les régimes alimentaires des uns et des autres peut éviter quelques soucis : régimes particulier (végétarien, cure d'amincissement ...), allergies à certains aliments, interdits religieux ... peuvent être sources de tension.



le service d'ordre

Sa mission est d'assurer le respect des règles et la surveillance des biens et des personnes.

Il est obligatoire lorsque le public et le personnel dépassent 1500 personnes. Il est soumis à l'autorisation de la préfecture et est placé sous l'autorité de l'organisateur.

Il doit connaître le plan d'évacuation de la salle et la vider du public avant que les techniciens ne démontent les installations après un spectacle.



le personnel de santé

Une équipe formée aux premiers secours peut être complétée par la Croix Rouge. Elle doit être tenue au courant du déroulement de l'événement et du plan d'évacuation.



les coulisses

Il est souhaitable que quelqu'un s'assure de la bonne organisation des coulisses : costumes sur des portants au nom de l'artiste, chaussures rangées au fur et à mesure pour un défilé, coordination entre habilleurs et maquilleurs ...



Avoir toujours à disposition une trousse à couture (penser aux épingles à nourrices), du maquillage pour peaux sensibles (attention aux allergies), un désinfectant pour les pinceaux, du démaquillant et du coton, des bouteilles d'eau ...

Une personne gérant les entrées en scène, en lien (par micro et oreillette ...) avec les responsables du son et de la lumière, peut aussi être utile.



l'accueil des artistes

Présenter les lieux, l'équipe de travail, le déroulement de l'événement ... Souvent négligé, cet aspect est pourtant un gage de bonne communication et facilite l'organisation.

Le plus difficile est sans doute de faire respecter le temps de répétition imparti à chaque artiste. Mieux vaut qu'ils connaissent le planning à l'avance pour éviter les anicroches.



Les artistes peuvent avoir plus d'expérience que l'organisateur. S'il faut éviter d'exprimer ses doutes et ses angoisses devant eux, leur demander diplomatiquement leur avis ou leurs impressions peut être riche d'enseignements.

Les répétitions sont essentielles, mieux vaut en prévoir trop que pas assez. Une répétition en costumes est nécessaire (telle veste gêne un mouvement, le bruit des perles d'une robe couvre la voix de la chanteuse ...). Une répétition générale en public est conseillée.



Pour cette dernière, l'idéal est que le public soit déjà en partie acquis : familles, amis... Ils sauront faire des critiques constructives.



l'accueil du public

En plus d'être un élément de communication, la présence d'hôtes et d'hôtesse membres de l'équipe organisatrice permet d'évaluer comment le public perçoit la manifestation. Ceci afin de mesurer la conformité au projet initial (un recadrage est parfois envisageable en cours de route).



l'enregistrement

Une ou plusieurs personnes, de préférence professionnelles, doivent être chargées de photographier et filmer l'événement, depuis le montage, la préparation dans les coulisses, jusqu'au techniciens pendant le spectacle, en passant bien sûr par l'artiste et les oeuvres.

Et ceci non seulement pour les souvenirs, mais aussi et surtout pour la communication : photos d'actualité à fournir aux journalistes tout le long d'un festival, références pour le projet de l'année suivante ...



la direction artistique

3 éléments sont à déterminer le plus tôt possible : la date, la programmation, le lieu.



le choix d'une date

Il dépend :

- du public : éviter par exemple les périodes d'examen si la cible est estudiantine,
- de la situation géographique : éviter les festivals de montagne en période creuse,
- les périodes propices : traditionnellement, les beaux jours sont plus courus que le mois de janvier,
- l'actualité : les spectacles le soir de la finale de la Coupe du Monde de Foot auront du mal à remplir la salle.



le choix d'une programmation

L'artiste doit être consulté avant l'arrêt définitif d'une date. S'il y a plusieurs artistes, mieux vaut s'assurer qu'ils n'ont pas eu de différents importants auparavant.

Il est aussi utile de préciser leur ordre de passage, certains refuseront de faire l'ouverture, d'autres d'être le 13^{ème} spectacle d'un festival. D'autres encore ne travaillent pas le vendredi par conviction religieuse.



le choix d'un lieu

Il reflète l'orientation et les choix artistiques de l'organisateur, influe sur la mise en scène ... S'il doit correspondre à la jauge des artistes programmés (certains peinent à remplir une salle de 300 places, d'autres ne peuvent accueillir tous leurs fans dans le plus grand des stades) et au budget de l'événement, il faut avant tout que le public s'y sente bien et soit en sécurité. La stratégie de recherche de lieu va dans le même sens que celle de la recherche de partenariat et que le plan de communication.

164



Le choix d'un lieu est, évidemment, particulièrement significatif lorsqu'il sort de l'institution. Vous devrez néanmoins maîtriser de probables surcoûts (installation dans un lieu non-équipé et non-adapté), une plus grande lourdeur logistique (accès, permanences, liaisons extérieures) et convaincre le public que, même niché entre deux chaudières, il vivra un moment exceptionnel.

En 1^{ère} partie de ce guide sont rassemblés des lieux très variés, conventionnels ou atypiques, de tailles et de styles différents. Cette prospection a démontré que, même sans projet précis, il était possible de trouver des lieux insolites.

A fortiori, un dossier présentant un événement avec un style bien déterminé, un public ciblé, une programmation attrayante et un budget bien ficelé ne peut que séduire les propriétaires d'espaces.

Quelque soit le type de lieux, il y a plusieurs points à surveiller :

- le type de contrat liant l'hôte et l'organisateur de l'événement. Il doit y en avoir un, que ce soit une location, une mise à disposition du lieu ou un échange dans le cadre d'un partenariat.
- l'état des lieux, technique et pratique : superficie, matériel (son, lumière, projection), éléments de décor (podium, moquette pour le recouvrir, rideaux, plantes, tables et chaises ...), nombre d'ouvertures (pour déterminer la circulation du public, des artistes et des techniciens), présence ou absence d'eau courante (pour les loges, la restauration) ...



Il faut être très vigilant avec les petits détails : les rideaux aux fenêtres sont-ils ignifugés ? L'inégalité du sol permet-elle l'installation d'une scène ? La largeur des portes est-elle suffisante pour faire passer un fauteuil roulant et les sculptures de l'artistes ?



le décor

Quelque soit le style, il faut veiller à respecter les normes (tissus ignifugés, chaises attachées entre elles).

Et quelque soit le type de public, il faut malheureusement prévoir de mettre sous vitrine fermée tout ce qui est petit et fragile et d'attacher solidement les objets plus encombrants.



Les municipalités disposent parfois de tables, bancs, chaises, grilles ... Pour les décors de scène, de nombreuses salles de théâtre et d'opéra ainsi que de nombreuses compagnies ne peuvent pas les stocker par manque de place et les vendent ou les donnent à la fin des spectacles.

Les professionnels (metteurs en scène, accessoiristes) connaissent bien d'autres combinent, en plus des classiques "greniers dans la rues" et autres marchés aux puces.

Le partenariat avec des fabricants ou des vendeurs de meubles ou d'objets est aussi une solution au casse-tête du "beau pour pas cher".



et après



le bouclage

- logistique : remise en état de la salle, rangement du décor, démontage du matériel à rendre aux prestataires ...
- comptable : décompte de la billetterie, versement des salaires ...



le bilan à chaud

Une réunion avec les membres et éventuellement les partenaires, juste après la fin de l'événement (voir avant le démontage) est propice aux relations humaines. C'est le moment des congratulations, la pression est descendue et tout le monde explique ses impressions ... à noter pour vérifier leur concordance avec les objectifs et les buts déterminés au début.



le bilan financier

Il est obligatoire dans une entreprise et facultatif dans une association. En plus d'être un élément de contrôle fiscal, c'est un document destiné à pérenniser l'événement, un outil de travail pour la prochaine édition et pour la communication auprès des médias.



Même si l'action n'est pas amenée à se poursuivre, il est intéressant du point de vue personnel de savoir si la gestion était réaliste ou non.



le bilan de communication

Collecter les articles de presses, les témoignages, synthétiser le livre d'or ... Que ce soit pour rassurer les institutions ou les entreprises, les retombées des actions de communication doivent être évaluées.



le bilan avec les partenaires

Un document synthétisant les résultats en fonction des critères de réussite peut être établi. Distribué à toutes les personnes ayant participé à l'événement (personnel, partenaires, artistes ...), il permet de déterminer les points forts à reconduire, les difficultés à résoudre... C'est la première étape dans la fidélisation des partenaires.

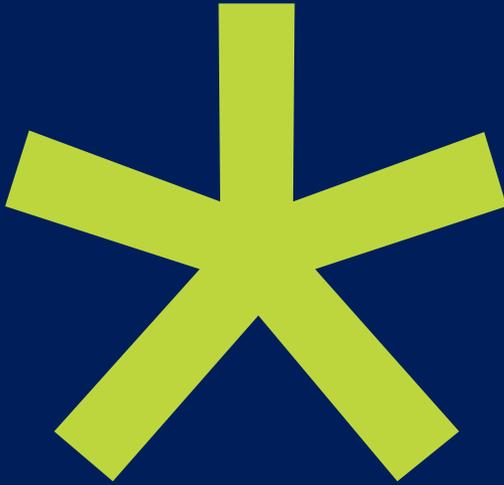
Organisez une soirée photos et vidéos quelques temps après. C'est une façon de remercier tous les participants, de connaître les retombées, de s'assurer de bien avoir les coordonnées de tout le monde et d'annoncer votre prochain projet





synthèse : les points clefs

- définir le projet
- rassembler une équipe
- créer une structure juridique
- écrire le rétroplanning
- penser la programmation
- choisir un lieu
- bâtir le budget prévisionnel
- faire un dossier de présentation
- envoyer les dossiers de subventions
- trouver les partenaires
- rassembler les moyens matériels et construire la mise en scène
- créer un plan de communication
- prévenir les médias
- présenter le projet à la commission de sécurité,
- demander toutes les autorisations
- réserver les hôtels
- anticiper les déplacements des artistes, du matériel
- organiser les catering et les repas
- prendre le temps de faire les balances, les répétitions
- conserver une trousse de premier secours, une boîte à outils, une trousse à couture et une mallette fourre-tout avec colle, scotchs, ficelles ...
- réunir les fonds de caisses
- collecter factures et notes de frais
- collecter les articles pendant la durée de la manifestation,
- prendre des photos et filmer l'événement
- remercier les artistes, les partenaires, les membres de l'équipe et les bénévoles, le public ...



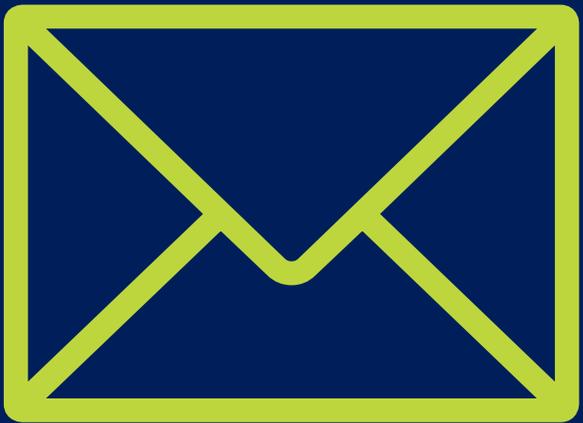


glossaire

- aveuglant : projecteur puissant dirigé vers les spectateurs pour les éblouir lors des changements de décors
- backlight : contre-jour
- backline : ensemble du matériel directement utilisé par les artistes : instruments, accessoires ...
- balance : moment où s'effectuent les différents réglages du son
- black out : noir complet
- booster l'équipe : la dynamiser
- book : CV visuel (photos d'un mannequin ou d'un photographe, affiches réalisées par un graphiste ...)
- faire un brief, être "briefé" : faire une synthèse, être au courant
- brute : ensemble de petits projecteurs de faible puissance électrique
- cabinet : enceinte acoustique
- catering : restauration sur le lieu de l'événement, plus souple (les techniciens mangent souvent avant le spectacle, les artistes après) et plus conviviale qu'une cantine.
- chateau : empilement des différentes enceintes (basse, medium, aiguës)
- chenillard : effet où les projecteurs s'allument et s'éteignent rapidement, selon un ordre pré-établi en mémoire ou en suivant automatiquement la modulation sonore
- la com' : la communication
- la couturière : avant-dernière répétition

- cour : côté droit de la scène pour les spectateurs
- douche ou droplight : éclairage et projecteur venant du haut et vertical (plongée). Contraire : contre-plongée
- dressing : loges
- drums : batterie.
- équipe : au théâtre, ensemble de fils, poulies, perches ... permettant d'actionner le décor
- fosse : espace en avant et en contrebas de la scène destinée à l'orchestre
- flyer : tract annonçant un événement culturel ou festif
- gamelle ou casserole : projecteur
- gélatine : film plastique coloré servant à changer la couleur d'un projecteur
- la (répétition) générale : dernière répétition, en costume et avec toute la technique (jeux de lumière, de décor ...)
- intermission : entracte
- jardin : côté gauche de la scène pour les spectateurs
- jauge d'un lieu : nombre de personnes que peut accueillir un bâtiment selon les normes de sécurité
jauge d'un artiste : nombre moyen de personnes qui se déplacent pour voir l'artiste
- management : gestion humaine de l'équipe
- par : projecteur très simple, très léger (de 3 à 4 kg) et fixe
- plantation : plan d'implantation des décors sur la scène

- plateau : ensemble de la scène et des coulisses / ensemble de la distribution d'un spectacle
- poursuite : puissant projecteur réglable et orientable par un machiniste pour suivre les déplacements d'un artiste
- régie ou switchboard : poste de commande technique. Il est en salle pour les régies lumière et son et sur scène pour les régies plateau et retours
- retours : système de sonorisation permettant aux musiciens de s'entendre collectivement et individuellement sur scène grâce à des casques ou des prothèses auditives
- rétroplanning : échancier, planification des tâches en partant à rebours (depuis la date finale de l'événement)
- faire la salade : ranger le décor dans l'ordre d'installation sur scène
- scénographie : organisation de l'espace (esthétique et pratique) en fonction d'une oeuvre et de sa mise en scène
- servante : baladeuse de sécurité quand le plateau est dans le noir
- set : décor
- to do : t.a.f. : travail à faire
Ne pas confondre avec staff : l'équipe, le personnel
- trombinoscope : document contenant les portraits des membres d'une équipe
- ventiler : en comptabilité, répartir les recettes et les dépenses par mois, par semaines ... pour connaître la situation des comptes en temps réel
- VIP : Very Important Person : les invités de marques





contacts utiles

ADAMI

société civile pour l'administration et
les droits d'auteurs
14, 16 rue Ballu
75009 Paris
tél. 01 44 63 10 00
www.adami.org

ADMICAL

association pour le développement du
mécénat industriel et commercial
16 rue Grirardon
69018 Paris
tél. 01 42 55 20 01

AFAA

Association française d'Action
Artistique Ministère des Affaires
Etrangères
1 bis avenue Villars
75327 Paris cedex 7
tél. 01 53 69 83 00
fax 01 53 69 33 00
www.afaa.fr

Agence Musique et Danse

32 rue de la République
69002 Lyon
tél. 04 72 77 84 34
fax 04 72 77 84 39

Agence d'Urbanisme

Grand Lyon
18 rue du Lac
69003 Lyon
tél. 04 78 63 43 70

ARSEC

Agence Rhône-Alpes de Service aux
Entreprises Culturelles
8 rue du Griffon - 69001 Lyon
tél. 04 78 39 01 05
fax 04 78 28 98 22
arsec@wanadoo.fr
www.arsec.org

Association pour l'Université de la Mode

34 rue de la Charité
69002 Lyon
tél. 04 72 40 09 81
www.universite-mode.org

Bureau Export

créé par le SNEP
Syndicat National de l'Édition phono-
graphique
27 rue Docteur Lanceraux
75008 Paris
tél. 01 44 13 66 66
fax 01 53 76 07 30

CAUE du Rhône

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
d'Environnement
6 bis quai St Vincent
69001 Lyon
tél. 04 72 07 44 55

Centre des Impôts

Centre des Impôts
1^{er} arrondissement
6 rue Charles Biennier
69002 Lyon
tél. 04 72 77 21 01

Club de la Presse de Lyon

4 rue de la Charité - 69002 Lyon
 tél. 04 78 37 75 45
 fax 04 72 41 02 82
 www.clubpresse.com
 presselyon@clubpresse.com

Chambre de Métiers du Rhône

58 avenue Maréchal Foch
 69006 Lyon
 tél. 04 72 43 43 00
 www.cm-lyon.fr

Chambre Régionale d'Agriculture Rhône Alpes

5 r Hermann Frenke - 69007 Lyon
 tél. 04 78 61 76 76

Conseil général du Rhône

29 cours Liberté
 69003 LYON
 tél. 04 72 61 77 77
 www.cg69.fr

Conseil Régional Rhône-Alpes

78 rte Paris
 69260 Charbonnières les Bains
 tél. 04 72 59 40 00
 www.cr-Rhône-alpes.fr

Copie France

Société pour la Rémunération de la Copie Privée Audiovisuelle
 16 place de la Fontaine aux Lions
 BP 11593 Cité de la Musique
 75920 Cité de la Musique
 tél. 01 47 15 49 10
 fax 01 47 15 49 76
 www.sacem.fr

CCI

Chambre du Commerce et de l'Industrie
 place de la Bourse
 (2^{ème} arrondissement)
 69289 Lyon cedex 02

CCVA

Centre Culturel de la Vie Associative
 234 cours Emile Zola
 69100 Villeurbanne
 tél. 04 78 68 19 86
 fax 04 78 68 96 90

CRIJ

Centre Régional Information Jeunesse
 9 quai des Célestins
 69002 Lyon
 tél. 04 72 77 00 66
 www.j-net.org

DDJS

Direction Départementale Jeunesse et Sport
 239 r Garibaldi
 69003 LYON
 04 72 84 55 55
 www.Rhône-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr

DDTEFP

Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
 10 rue Nord
 69100 Villeurbanne
 tél. 04 72 65 58 50

Direction de la Sécurité et de la Prévention

Ville de Lyon
1 rue de la République
69205 Lyon cedex 01
tél. 04 72 07 38 00
fax 04 72 07 38 60
secuprev@mairie-lyon.fr

DRAC

Direction Régionale des Affaires Culturelles
6 quai St Vincent
69001 Lyon
tél. 04 72 00 44 00
fax 04 72 00 43 30
www.culture.fr/Rhône-alpes

Espace Associatif du Rhône

Immeuble "le drapeau"
26 rue Part-Dieu
69003 Lyon
tél. 04 72 61 71 66
fax 04 72 61 72 72
inforhone@cg69.fr
www.rhone.fr

FAIR

Fond d'Action et Initiative Rock
ministère de la culture
FCM
Fond pour la Création Musicale
141 rue Lafayette
75010 Paris
tél. 01 48 78 50 60
fax 01 45 96 06 97

FEL

Fédération des Etudiants Lyonnais
46 r Raulin - 69007 Lyon
tél. 04 78 61 72 31

FNSAAL

Fédération Nationale des Agents Artistiques et Littéraires
29 av. Georges Mandel
75116 Paris
tél. 01 44 05 05 25

FNSAC-CGT

Fédération des Syndicats du Spectacle
14/16 rue des Lilas - 75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax 01 42 40 90 20

Grand Lyon

Communauté urbaine de Lyon
Millénaire 3
Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération
20 rue du lac
69003 Lyon
tél. 04 78 63 40 40

INSEE Rhône-Alpes

165 rue Graibaldi
69003 Lyon
tél. 04 78 63 28 15

Maison de l'Architecture Rhône-Alpes

21 place Terreaux
69001 Lyon
tél. 04 78 30 61 04
www.architecturerhonealpes.com

MAPRA

Maison des Arts Plastiques Rhône-
Alpes
9 rue Paul Chenavard
690001 Lyon
tél. 04 78 29 53 13
fax 04 78 29 46 34
www.mapra-art.org

**Ministère des Affaires
Etrangères
DGCID**

Direction Générales de la coopération
internationales et du développement
37 quai Orsay
75007 PARIS
tél. 01 43 17 53 53
www.diplomatie.gouv.fr

**Ministère de la Culture
DAIE**

Département des Affaires
Internationales et Européennes
DGCID
Direction Générale de la Coopération
Internationale et du Développement
DMDTS
Direction de la Musique, de la Danse,
du Théâtre et des Spectacles
53 rue St Dominique
75070 Paris
tél. 01 40 15 80 00
fax 01 40 15 88 70
www.culture.fr

MJC

Maison des Jeunes et de la Culture
102 cours Charlemagne
69002 Lyon
tél. 04 78 38 49 69

Office du Tourisme

place Bellecour
69002 Lyon
www.lyon-france.com

Onda

Office National de Diffusion Artistique
13 bis rue Henri Monnier
75009 Paris
tél. 01 42 80 28 22
fax 01 48 74 16 03
www.ondo-international.com

ONISEP

Office National Information sur
Enseignement et Profession
16 place Terreaux
69001 Lyon
tél. 04 78 28 66 49

**Ordre des
Experts-Comptables
Rhône-Alpes**

216 rue A. Philippe
69003 Lyon
tél. 04 72 60 26 26

Préfecture

106 r Pierre Corneille
69003 Lyon
tél. 04 72 61 60 60

PRODISS

Syndicat national des Producteurs et
Organisateurs de Spectacles
23 bv des Capucines
75002 Paris
tél. 01 42 65 73 13
fax 01 42 65 73 23

SACEM SDRM

Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique
225 av C de Gaulle
75521 Neuilly/Seine
tél 01 47 15 47 15
fax 01 47 45 12 94
www.sacem.fr

SNAM

Syndicat National des Artistes Musiciens
14/16 rue des Lilas
75019 Paris
tél.01 42 02 30 80
fax 01 42 02 34 01

SNAPC-CFDT

Syndicat National des Artistes et des Professionnels de l'Animation et de la Culture
47/46 av Simon Bolivar
75019 Paris
tél 01 44 52 52 70

SNES

Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
48 rue St Anne -75002 Paris
tél. 01 42 97 98 99
fax 01 42 97 42 40

Solid'Arte

soutien les projets des artistes (arts plastiques)
3 rue St Claude -69001 Lyon
tél.04 72 07 70 24
fax 04 78 39 44 17
solidarte@free.fr

Stazione Terminal

organisation de festivals de petites formes artistiques, conseils pratiques (contrats, communication, stratégie...)
12 rue des Pierres plantées
69001 Lyon
tél. 04 72 00 27 29

Studio des Variétés

28 rue Ballu
75009 Paris
tél. 01 53 20 64 00
fax 01 53 20 64 05
www.studiodesvarietes.org

SYNDEAC

Syndicat National des Directeurs des Entreprises Artistiques et Culturelles
8 rue Blanche
75009 Paris
tél. 01 44 53 72 10
fax 01 44 53 72 12
www.syndeac.org

SYNPASE

Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel, Scénique et Événementiel
64 rue Rébéval
75019 Paris
tél. 01 42 01 80 00
fax 01 42 01 80 02

SYNPTAC-CGT

Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles
3 rue du Château d'Eau
75010 Paris
tél. 01 42 08 79 03
fax 01 42 39 00 51

URSSAF

6 r 19 Mars 1962
69200 Vénissieux
tél. 04 72 09 22 09
ur691@urssaf.fr
www.lyon.urssaf.fr

Village des Créateurs

Passage Thiaffait
19 rue René Leynaud
69001 Lyon
tél. 04 78 27 37 21
fax 04 72 87 07 66
createurs@passagethiaffait.fr
www.passagethiaffait.fr

Ville de Lyon

1 place de la Comédie
69001 Lyon
tél. 04 72 10 00 00

Woo Rescue

woo@no-log.org
Cette association assure la direction, la production, la coordination de projets artistiques (spectacle vivant et art contemporain)
Elle intervient aussi comme consultant au niveau technique (prévention et sécurité), artistique (conseil en programmation) et communication (plan de communication).

• sites

<http://europa.eu.int>
pour connaître les projets européens

www.baya-services.com
les notions de base sur la sécurité

www.canam.fr
calcul du régime obligatoire d'assurance maladie, conseils juridiques et fiscaux sur la création d'entreprise, information sur les soins et la prévention

www.cfpts.com
l'essentiel de la sécurité pour le Spectacle Vivant. Très utile pour se situer en matière de responsabilité.

www.guso.com.fr
tout sur le Guichet Unique

www.millenaire3.com
pour connaître les associations de l'agglomération lyonnaise, les événements récurrents, les études sur la culture, la mode, l'urbanisme ...

www.shs.univ-rennes1.fr
pour connaître les risques et la prévention

www.securite-erp.com
toute la réglementation des ERP

<http://perso.wanadoo.fr/fred.borzeix>
glossaire des termes techniques de spectacle

- bibliographie

Profession Entrepreneur de Spectacles

Philippe Audubert et Luc Daniel

édité par l'IRMA

Information et Ressources pour les

Musiques Actuelles

22 rue Soleillet

75020 Paris

tél. 01 43 15 11 11

fax 01 43 15 11 10

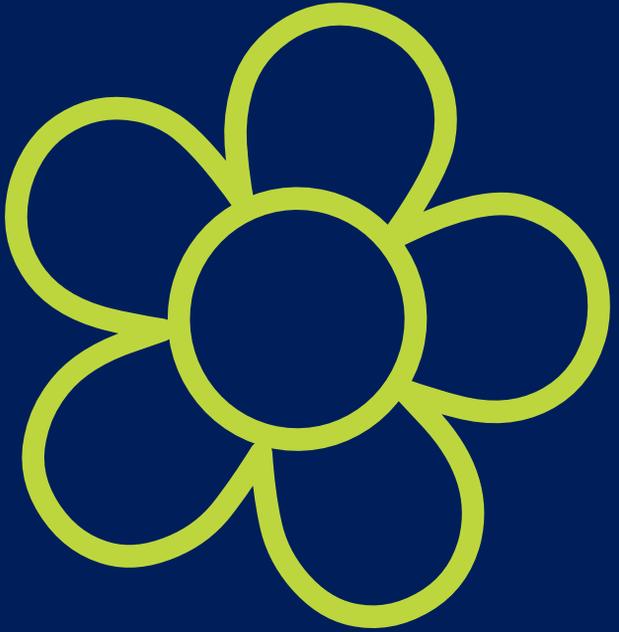
www.irma.asso.fr

Ce site très bien fait permet de télécharger des fiches pratiques sur les droits d'auteurs, les subventions ...

Créer et Gérer une Association

Anne Planté

édition Rebondir





remerciements à ...

- Nadine Gelas, vice-présidente du Grand Lyon en charge du développement et du rayonnement des activités de création,
- Jean-Loup Molin, Patrick Lusson et l'équipe de Millénaire 3,
- Benoit de Valicourt et le Villages de Créateurs,
- Kalagan Delbergue de woo rescue pour la partie sécurité,
- toutes les personnes contactées lors de la recherche de lieux et les responsables des espaces répertoriés dans ce guide.

- aux relecteurs :

François Bérille - Expert-comptable,

Christine Bolze - ARSEC,

Yann Metayer - Baya Services - membre de la commission centrale de sécurité,

Pierre Michel - Lyonline,

Jean-Louis Mogier - du Département Sécurité et Incendie de la Ville de Lyon,

Jean-Louis Vazette - de l'Espace Associatif du Rhône.

- aux anonymes (famille, amis) dont le recul a permis des remarques souvent judicieuses,

- à tous ceux dont le coup de pouce, le soutien, les conseils ont été précieux :

Bruno Decoret et M^e Martinot - intervenants à l'Espace Associatif du Rhône,

Karmelo Monica - de Stazione Terminale,

Isabelle Gilotte, association Lugdunum Celtival

Nicolas Pioli - Ecole d'Art Appliqué de la Ville de Lyon.

- aux organisateurs d'événements et aux porteurs de projets dont le dynamisme rythme la vie de l'agglomération.

Ce guide leur est offert comme un outil à leur service.

conception du projet, enquête et rédaction

Élise Bérille et Pierre-André Pasty

conception graphique

Lydiane Ferreri

coordination technique et suivi de production

Crayon Bleu





vous aussi, vous connaissez

des lieux insolites ...

• indiquez par mél, fax ou courrier les lieux insolites que vous connaissez.

Pour nous aider, merci de remplir la fiche ci-dessous et de la retourner par fax ou par courrier à :

- Grand Lyon
- Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération
- 20 rue du Lac - 69003 Lyon
- fax 04 78 63 48 80

coordonnées :

.....
.....
.....
.....

contact :

.....
.....

configuration :

.....
.....
.....

côté pratique :

qui :

quand :

combien :

idéal pour ...

.....
.....

Merci pour votre participation

Vos coordonnées :

nom prénom

adresse

mél organisme

tél fax







commande de guides...

Vous pouvez commander gratuitement sur
<http://www.millenaire3.com> par fax ou par courrier à :
Grand Lyon
Direction de la Prospective et de la Stratégie d'Agglomération
20 rue du Lac - 69003 Lyon
fax 04 78 63 48 80
mél : millenaire3@grandlyon.org

- Le guide des lieux favorisant les initiatives et la vie des idées dans l'agglomération
- Le guide des événements associatifs
- Le guide SPOT

Vos coordonnées :

nom prénom

adresse

mél organisme

tél fax



